

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX

magazine N°43 ÉTÉ 2010



**RENTÉE SCOLAIRE
2010 - 2011
LES ASSOCIATIONS**

sommaire

La rentrée scolaire 2010/2011
pages 4 à 6

Culture & loisirs : Doit-on arrêter d'organiser des fêtes?
pages 7 à 9

Les journées du patrimoine
pages 10 - 11

La bibliothèque municipale
pages 12 - 13

Les associations
pages 14 à 34

Solidarité & CCAS
pages 35 - 36

Informations
pages 37 à 39

Compte rendu du conseil municipal
pages 40 à 42

Téléphones utiles
page 43

Directeur de la publication :

Julien Crespo

Maquette & graphisme

Commission Information et Communication

harguen33@aol.com

Comité de rédaction :

N. Benchehida - B. Chiumenti - A. Lancéa - A. Monnier - A. Riou - C-E. Robin -
L-O. Baschet - M. Botton - J. Harter - J. Lerma - J-C Waltrégnny.

Photographies :

Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations - M. Bianco - M. Bignon - O Bréard - M-C. Vandeville.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication
imprimé par Art Dimension à 2 100 exemplaires • Dépôt légal août 2010.

Incontournable rendez-vous de septembre, la rentrée des classes marque toujours à des degrés divers un pas vers l'inconnu et le changement, c'est un moment qui suscite excitation et appréhension pour les élèves et les enseignants. Cette année encore mes collègues et moi-même resterons attentifs à tout ce qui touche à l'enseignement dans notre commune afin de faire de cette année un moment précieux de réussite et de bien-être pour tous.

Tout au long de l'année et particulièrement pendant les congés scolaires les services techniques et le service d'entretien ont œuvré pour la rénovation des locaux ; les travaux de sécurité en particulier aux abords des écoles, aménagement des classes, des cours de récréation. L'ensemble des travaux d'entretien représentera pour l'année 2010-2011 une enveloppe de 117 000 €.

L'équipe de la restauration scolaire travaille au quotidien pour des repas de grande qualité, équilibrés, avec l'éveil au goût et l'arrivée massive des produits Bio dans les assiettes de nos enfants, tout en maintenant le prix du repas.

L'équipe municipale s'engage sur les crédits de fonctionnement des deux écoles, sur un soutien aux projets scolaires, une aide aux familles en difficulté.

Depuis plusieurs années la Mairie a un engagement fort pour développer le multimédia dans les écoles, après l'installation des classes informatiques en primaire et maternelle, et le tableau numérique en primaire, cette année c'est l'école maternelle qui a été dotée d'un tableau numérique, avec grand succès aussi bien pour les enfants que pour les enseignants.

L'effectif scolaire reste stable, mais en légère baisse en maternelle par rapport aux prévisions, ce qui a conduit l'inspection d'académie à fermer la classe supplémentaire de maternelle ouverte l'an passé en prévision d'une forte hausse d'effectif, malheureusement les chiffres ne sont pas à la hauteur des quotas exigés pour maintenir cette classe .

Le passage des élèves de CP côté école primaire s'est fort bien passé et sera maintenu.

Les deux classes du RASED sont maintenues.

Grâce à la volonté de nombreux parents d'élèves bénévoles, la Caisse des écoles a repris de l'activité en 2010. La première manifestation a eu lieu en juin avec la Kermesse, la prochaine sera le marché de Noël. Le bénéfice de ces manifestations est entièrement reversé au profit des activités scolaires. La mairie est partie prenante dans l'organisation des manifestations.

Les activités scolaires financées par la mairie sont poursuivies avec la piscine pour les CM1 et CM2 ainsi que les grandes sections de maternelles, la voile pour les CM1, les sorties scolaires et le cadeau de Noël pour les enfants de maternelles.

La compétence du centre de loisirs a été transférée à la communauté de commune.

Vous découvrirez dans les pages suivantes les renseignements liés aux services scolaires et périscolaires et aux associations qui animent notre commune.

Alors que les budgets se tendent, nous mettons tout en œuvre pour que cette année scolaire soit réussie et studieuse. Encore merci à tous ceux qui travaillent dans ce sens.

Bonne rentrée 2010.



Corinne-Marie Robin
Adjointe au maire aux Affaires scolaires

RENTRÉE SCOLAIRE 2010 - 2011

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2010 / 2011

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
TOUSSAINT	du samedi 23 octobre au mercredi 3 novembre 2010		
NOËL	du samedi 18 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011		
HIVER	du samedi 26 février au lundi 14 mars 2011	du samedi 19 février au lundi 7 mars 2011	du samedi 12 février au lundi 28 février 2011
PRINTEMPS	du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2011	du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2011	du samedi 9 avril au mardi 26 avril 2011
ÉTÉ	samedi 2 juillet au lundi 5 septembre 2011		

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles pourront inscrire leurs enfants sur place.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

La garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le jeudi 2 septembre 2010 au Centre de Loisirs.

Le prix de la journée de Centre de Loisirs pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes Vexin-Seine est fixé à 23 euros repas inclus.

Le prix de la demi-journée, avec repas est fixé à 65% du tarif journée, soit 14,95 €. Le tarif réduit de 10% s'applique à partir de 2 enfants inscrits par le même foyer.

Le tarif de l'accueil périscolaire en matinée et en soirée est forfaitaire quelle que soit la durée réelle de l'accueil.

Le calcul du quotient familial s'effectue de la manière suivante : Revenus imposables annuels du foyer, divisé par le nombre de parts (justifiés par le dernier avis d'imposition).

Pour plus de renseignements, contacter Laetitia au 01 30 91 45 52.

Bonne rentrée à tous.

L'équipe du Centre de Loisirs

Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil PériScolaire

	Horaires	Tarifs	Tarifs 10%
Matinée	7 h 00 - 8 h 30	2 €	1,80 €
Soirée 1	16 h 30 - 18 h 00	3 €	2,70 €
Soirée 2	18 h 00 - 19 h 30	1,50 €	1,35 €
Soirée 3	16 h 30 - 19 h 30	4,50 €	4,05 €

Tarifs du Centre de Loisirs (repas compris)

Quotient familial	Par journée Par enfant	10% Par journée Par enfant	1/2 journée Par enfant	10% 1/2 journée Par enfant
De 0 à 5000 €	9,85 €	8,85 €	6,40 €	5,75 €
5 001 à 8000 €	12,00 €	10,80 €	7,80 €	7,00 €
8 001 à 12000 €	13,00 €	11,70 €	8,45 €	7,60 €
12001 à 18000 €	13,50 €	12,15 €	8,75 €	7,85 €
+ de 18001 €	14,00 €	12,60 €	9,10 €	8,20 €

Par journée : Extérieur = 23 € repas inclus Par 1/2 journée : Extérieur = 14,95 €

Une baisse de tarif de 10% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Règlement obligatoire par courrier

École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directrice madame Titeux.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Poidevin.

Enfants nés en 2005, 2006, 2007.

Temps scolaire : 8 h 30 à 11 h 20 et 13 h 20 à 16 h 30.

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 20 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie municipale aux frais des familles.



Restauration scolaire

RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire. Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli au delà d'une journée. Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire. Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

- 1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.
- 2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits
- 3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire. Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

Repas occasionnels

Pour le repas occasionnel, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription. Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture. A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2010 / 2011

Quotient Familial	Élémentaire	Maternelle
+ 13 500 €	3,85 €	3,85 €
11 500 à 13 500 €	3,70 €	3,70 €
8 001 à 11 500 €	3,55 €	3,55 €
6 001 à 8 000 €	3,30 €	3,30 €
4 001 à 6 000 €	2,90 €	2,90 €
0 à 4 000 €	2,40 €	2,40 €

Tarif exceptionnel 4,70 €
Extérieur (enfants et adultes) 5,00 €

Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie.

- * Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.
- * Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.
- * Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2007 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 € d'où un prix du repas de 2,40 €.

Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2010/2011
Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)
CES de Meulan, Lycée et CES des Mureaux,

Le prix de la carte de transport (Optile ou Imagin'R), pour l'année scolaire 2010/2011, a été fixé par Véolia

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia. Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écqueville. L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de la Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris)

2 sections : 113,50 €

Les élèves qui sont scolarisés aux lycées des Mureaux doivent pour leur trajet compléter un dossier Imagine R

Tarif de la carte IMAGINE "R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange 5 / 6 : 153,40 €

Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan et François Villon au Mureaux), cette participation est versée directement au transporteur.

Le Conseil Général des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire Imagin'R".

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels.

Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2010 / 2011 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 50	9 h 03
	Le Temple	7 h 52	8 h 48
	Mairie	7 h 55	8 h 44
	Les Champeaux	7 h 57	8 h 43
	Cherbourg	7 h 58	8 h 42
	Gare SNCF	8 h 04	9 h 06
	Cimetière	8 h 05	9 h 07
MEULAN	Collège Henri IV	8 h 20	9 h 17

ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 40	8 h 40
	Le Temple	7 h 41	8 h 41
	Mairie	7 h 42	8 h 42
	Les Champeaux	7 h 44	8 h 44
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 13	9 h 09
	Lycée F. Villon	8 h 20	9 h 16

ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Gare	7 h 41	8 h 41
	Cimetière	7 h 42	8 h 42
	Lavoir	7 h 43	8 h 43
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 17	9 h 17
	Lycée Villon	8 h 24	9 h 24

TELEPHONES UTILES

Transports CSO
Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70
Les Cars Lacroix
01 30 40 56 56

CES de Meulan: 01 30 99 90 50
CES Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45
LEP Les Mureaux: 01 34 74 11 82
Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

La fête n'est pas juste une affaire privée, c'est un haut lieu de la société. C'est un lieu d'apprentissage collectif et intergénérationnel.

La fête est donc d'intérêt général.

Mais les crises économique et financière qui viennent de frapper, ont révélé la détresse morale des habitants.

Les élus locaux doivent-ils assurer le bonheur de tous ?

Les différentes réformes (taxe professionnelle, mille feuille territorial) et crise économique vont créer des arbitrages. Alors il y a-t-il encore une place pour la fête ?

Une ville n'est pas que volets clos. L'accès à la culture et aux loisirs est une mission collective et publique.

Les économistes sont toujours à la recherche de nouveaux indicateurs pour connaître le moral de la population. Pourquoi ne pas créer « l'indice du bonheur ». Indice à mettre en place en observant les gens heureux dans leur vie locale.

L'organisation de la société doit conduire à créer les conditions qui permettent à chacun de rechercher son propre bonheur avec trois valeurs importantes : la liberté, la solidarité et l'autonomie.

Epicure et Aristote l'ont très bien expliqué. Ils définissaient le bonheur comme la dynamique du « faire ensemble ». C'est un moment où, pour essayer de rendre une société plus juste, on se bat, on se mobilise, on espère de l'autre. La source du bonheur c'est toujours une forme d'amitié, un moment où l'on s'ouvre à l'autre. les apéros géants, les festivals ... sont l'expression la plus vivante et la plus populaire de la fête et de la culture.

Ils rassemblent des hommes et des femmes de tous horizons, de toutes générations.

Ils permettent des rencontres, des expériences.

A Vaux-sur-Seine, notre action est importante.

Doit-on arrêter d'organiser des fêtes ?

Ana Monnier,
adjointe au maire aux Affaires Culturelles



Téléthon 2009

La polémique autour du téléthon a eu le mérite de relancer le débat sur le partage de la redistribution des aides caritatives en France.

Le téléthon c'est aussi accepter l'autre tel qu'il est.

La commission culturelle soutenue par des associations (Vocalises, judo club, karaté, tennis de table, école de musique F. Chopin, les animateurs du Centre de loisirs, Handicap prévention) et des bénévoles, ont récolté la somme de 3455.65 € qui a été remise à l'AFM.

Nous tenons à tous vous remercier pour votre implication lors de ce premier téléthon vauchois et pouvons, d'ores et déjà, donner rendez-vous en décembre pour la seconde édition.



Vœux du Maire

Cette année, les vœux du Maire du 10 janvier ont mis les jeunes vauchois talentueux à l'honneur. En après midi, une séance cinéma était offerte aux enfants, suivi d'un goûter avec du chocolat, et vin chaud pour les plus grands, au son du yu-koulélé.

Un feu d'artifice clôturait cette journée où les vauchois sont toujours présents à ce grand rendez-vous.



Théâtre

Après une longue absence, le théâtre est revenu à Vaux-sur-Seine, avec la compagnie l'Entracte d'Auvers-sur-Oise qui à propose une pièce de Robert Thomas : « La chambre mandarine ». Situation co-casse dans un hôtel parisien. Un vrai moment de plaisir le 26 mars dernier.

**Carnaval**

Mercredi 24 février, sous les giboulées de mars, se sont retrouvés sur l'esplanade princesses, fées, Spiderman, chinoises et autres personnages pour le traditionnel carnaval organisé par la commission culture et fêtes en partenariat avec le centre de loisirs.

Après deux années de défilés avec un bonhomme carnaval, le centre de loisirs a décidé d'innover en le remplaçant par miss carnaval.

Parents et enfants se sont ensuite dirigés vers l'espace Marcelle-Cuche pour faire la fête au rythme de jeux musicaux de l'équipe d'animation du centre de loisirs.

**Œuf de pâques**

Drame à Vaux-sur-Seine.

Tel était le titre à la une du journal local, le mercredi 21 avril.

En effet, un cambriolage monstrueux a eu lieu à la banque BNC (Banque Nationale des Chocolatiers). 10 000 œufs,

3 000 poules 189 77 lapins de cacao ont été dérobés.

Au bout de quelques heures d'enquête acharnée, toutes les équipes se sont mobilisées autour du gardien qui a avoué avoir dérobé tous les chocolats. Chaque enfant est ensuite reparti avec une partie du trésor de la banque au grand désespoir du directeur de la BNC.

**Brocante**

Le soleil était au rendez-vous comme les chineurs, les exposants lors de notre traditionnelle brocante du 1^{er} mai. On disait les brocantes moribondes mais à Vaux nous ne pouvons confirmer cette rumeur car elle a encore connu un énorme succès.

**Fête de la musique, feu de la saint Jean**

Le 21 juin, nous avons découvert des nouveaux talents et des artistes confirmés qui ont fait de cette soirée une réussite. Tous ces artistes ont su toucher notre cœur, nous inviter au bal, et la chaleur du brasier nous a préparés à l'été.

**Fête foraine**

Elle s'installe comme tous les ans boulevard Loiseleur du 28 au 30 août pour finir les vacances.

**Séances de cinéma**

Elles sont toujours très appréciées des adultes et des enfants. La programmation se fait pendant toutes les vacances scolaires. Mais dès la rentrée la commission culturelle vous attend avec « Avatar » le 3 septembre à 20 h.

Halloween

Cette fête sera reconduite cette année samedi 30 octobre avec un spectacle pour grands et petits.

D'autres surprises festives et culturelles sont en préparation.

Amener à la culture des populations qui en sont éloignées, osent des idées neuves pour but de favoriser la sensibilisation, l'accessibilité, la participation et l'engagement de tous.

Vous désirez participer, donner un coup de main comme bénévole ?

N'hésitez pas à nous revenir.

Merci à tous les participants et bénévoles pour leur aide qui font de ces moments des instants festifs.

CONCOURS PHOTO

En vue de mettre en valeur la beauté et la diversité des fabuleux paysages produits par la Seine et l'Oise dans le département des Yvelines, le SMSO propose aux photographes, amoureux de ces deux cours d'eau, de lui faire parvenir, avant le 15 octobre 2010, une photo en format jpg (moins de 8 Mo) à l'adresse suivante : contact.smso@orange.fr (préciser vos coordonnées, le lieu de prise de vue et la date).

Cette photo doit être l'expression du thème suivant : « Seine, Oise : expression d'une fluvialité »

En fin d'année, un jury constitué par le SMSO désignera les 5 clichés qui expriment le mieux le thème évoqué, ceux-ci seront tirés au format A1 et affichés dans les locaux du syndicat.

Ils seront également présentés sur le site internet du SMSO, prévu en 2011.

Le jury aura aussi la mission de sélectionner, parmi ces 5 clichés, une photo qui sera retenue pour constituer la carte de vœux 2011 du SMSO.

Le SMSO respectera la propriété intellectuelle des œuvres sélectionnées.



L'EAU SÈCHE

Un voyage avec Jean Olivier Hucleux

Court métrage réalisé par Brigitte Barbier

Vauxoise depuis plusieurs années, Brigitte Barbier présente
le portrait d'un autre Vauxois : Jean-Olivier Hucleux

*Jean Olivier Hucleux
peint des portraits
d'après photographies
depuis plus de trente ans.*

*Il fait surgir du néant
une image*

*qui n'est pas une
représentation*

mais un regard vivant.

*Cette présence sur la toile
transcende la photographie.*

Alchimiste,

poète,

artiste,

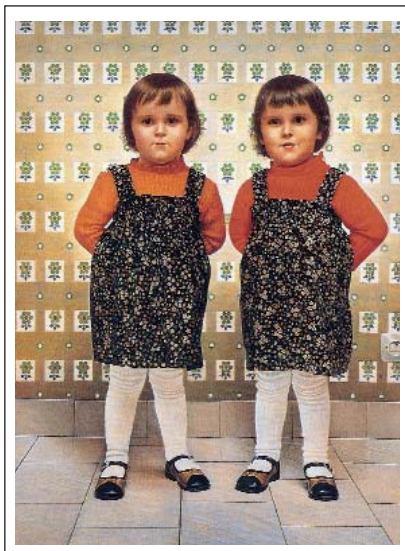
Jean Olivier Hucleux

nous invite à voir

au-delà des apparences...



« Jeanne Hucleux », peinture, 1983,
d'après une photo de Jérôme Tisnet, 160x180



« Les Jumelles », peinture, 1979,
d'après une photo de J-O Hucleux, 120x150

La municipalité a le plaisir de vous inviter à la projection du film L'Eau sèche de Brigitte Barbier.

Dans ce documentaire, tout semble bien ficelé.

Le frémissement des feuilles, le brouillard de l'hiver, la neige, la Seine...

On se laisse prendre au charme envoûtant de la peinture, de la silhouette de Jeanne, des carnets de vie de l'artiste.

De regard oblique en chemin croisé, elle nous propose un film saisissant d'émotion et de sensibilité sur le parcours du peintre.

Une poésie où se mélangent subtilement tendresse et douceur.

Un montage où l'on perçoit un lien secret.

Glissement d'images, de voix apaisantes, sans texte de théâtre, sans coup de gomme, pour arriver à un portrait.

Le film L'Eau sèche, un voyage avec Jean Hucleux, a tout d'abord été une question de voisinage, comme les traits dans les dessins de l'artiste.

Puis ce film s'est construit dans le temps, 5 ans pour rassembler la parole de Jean Hucleux et voir son travail, voir au-delà de la technique, voir au-delà du visible.

Peindre, dit-il, c'est s'inventer soi-même et devenir comme une pâquerette ou comme une constellation. Avec L'Eau sèche, j'espère faire résonner ce que Jean a su taire dans son œuvre. Ne pas raconter, ne pas être dans l'anecdote, éliminer le superficiel pour faire jaillir l'immatériel qui habite chacun de nous.

Brigitte Barbier

Projection samedi 27 novembre 2010 à 21 h
Espace Marcelle-Cuche. Entrée libre à tous.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

Les 18 et 19 septembre 2010, de belles portes s'ouvriront à Vaux : celle du parc du château, celle du parc du « Pavillons d'Artois » et celle de l'église où l'on pourra écouter un concert le samedi et assister à une projection interactive le dimanche.

LE CHÂTEAU DE VAUX

Ouvrira son parc le samedi 18 septembre de 15 h à 17 h.

LE « PAVILLON D'ARTOIS »

Ouvrira son parc et ses jardins à la française et à l'anglaise, le dimanche 19 septembre de 14 h 30 à 18 h 30.

L'ÉGLISE

SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS

Sera ouverte à la visite le samedi 18 septembre à 14 h 30.

- À 16 h 30, un concert de musique sacrée sera donné par l'ensemble Polymnia dirigé par Gilles Gaubert, assisté d'Olivier Mathieu (flûte traversière) et Catherine Libert (orgue), au programme : César Franck, Saint-Saëns et Gabriel Fauré.

- Le dimanche 19 septembre ouverture de l'église de 14 h 30 à 18 h 30 avec une projection interactive : "Sur les Chemins du Gypse"; les visiteurs seront invités à échanger avec les réalisatrices : Doreen Nivoliers, Maria Alexandre et Caroline Viannay, conseillère artistique.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Ces journées rappellent notre filiation au passé construit par nos ancêtres, au-delà d'un simple dé-



poussiérage nostalgique du patrimoine : ces journées éclaireront peut-être notre curiosité vers des horizons nouveaux ?

Voici le sujet choisi cette année par l'Europe :

« Les grands hommes : quand femmes et hommes construisent l'Histoire »

Relever les grands noms au fil de l'Histoire offre à considérer la manière dont les hommes ont affronté les défis de leur temps avec plus ou moins de génie... il est dommage qu'on ne les retienne pas tous... car tous font l'Histoire.

MUSIQUE SACRÉE

À SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS.

Le concert, qui sera donné samedi 18 septembre à 16 h 30 dans l'église de Vaux, est un riche privilège : il met en relief trois grands hommes, compositeurs français du XIX^e siècle : Camille Saint-Saëns, César Franck et Gabriel Fauré. Tous trois furent membres de La Société nationale de musique dont le premier fut créateur en 1871.

À l'époque, il y a un défi vital à relever : la musique française est dénigrée. Que dire alors des jeunes compositeurs qui n'ont aucun moyen de diffuser leurs créations ? Cette société



aura donc pour objectif d'étudier les œuvres, de les faire connaître à un public élargi et d'organiser de très nombreux concerts jusqu'en 1920. Cette tendance n'est-elle pas encore sensible de nos jours où il est plus aisé de remplir une salle avec Vivaldi, Bach, Mozart et Beethoven qu'avec les compositions de l'époque romantique française ? C'est ce que nous allons voir !

Nous vous invitons à vous laisser saisir par des pages choisies dans le répertoire sacré de César Franck (Les sept Paroles du Christ en Croix, Domine non secundum-fwv66, Dextera domini-fwv65), Camille Saint-Saëns (Tollite hostias, Ave verum, Ave Maria) et Gabriel Fauré (Cantique de Jean Racine). N'oublions pas que c'est grâce aux interprètes, hommes et femmes d'aujourd'hui, que ces grandes œuvres se perpétuent dans notre église à l'acoustique exceptionnelle, construite par des hommes dont nous avons oublié le nom. Le pot convivial de clôture du concert, entre musiciens et auditeurs, se fera sur la terrasse du château de Vaux.

SUR LES CHEMINS DU GYPSE Projection d'un dvd à l'église Saint-Pierre-ès- Liens

Cette première maquette illustre le projet d'une collection de DVD sur les différents métiers récemment disparus à Vaux. Ce DVD restitue des interviews de villageois, à partir de photographies anciennes et actuelles. Vous pourrez ainsi entendre la voix de quatre Vauxois qui racontent leur mémoire : M. Pasqualetto, M. Pécé, M. Marquet, M. Renancourt. Arrivées depuis moins de dix ans à Vaux, nous nous intéressons sans préjugés à notre village. Au travers de conversations, nous nous sommes aperçues que les Vauxois sont désireux de creuser et raconter le passé. Ils reconnaissent pleinement et encouragent ce travail de mise à jour de l'histoire locale. Ce besoin est, par ailleurs, pris en compte depuis quinze ans par l'association Avril (Association vauvoise de recherches et d'initiatives locales) dont les manifestations remportent toujours un grand succès : édition de livres, expositions, archivage de photos et documents.



L'équipe

Maria Alexandre, membre de Entre Seine et Jardins, auteur et réalisatrice du DVD sur les carrières. Elle organise et mène les interviews.

Doreen Nivoliers, monteur vidéo, possiblement intégratrice multimedia. Caroline Viannay, membre de Entre Seine et Jardins : conseillère artistique et multimedia, suivi du projet.



À gauche : Doreen Nivoliers et Maria Alexandre.

Association Avril : partenaire pour son riche fonds d'archives et sa connaissance de l'histoire locale. Association Entre Seine et Jardins : partenaire pour la mise en forme dans un langage audiovisuel et interactif contemporain, éventuellement pour la diffusion locale du dvd.

Par ce travail et avec cette équipe, la mémoire des métiers anciens sera reversée dans le courant de la culture actuelle, et pourra s'inscrire dans la mémoire de notre jeunesse.

Journée du Patrimoine de la communauté de communes Vexin-Seine.

Le samedi 18 septembre, notre communauté de communes organise dans le cadre des journées du Patrimoine un circuit découverte de l'archéologie vexinoise : 4 000 ans de vie dans le Vexin, commenté par Pierre-Jean Trombetta, archéologue.

Le départ se fera de l'église de Vaux-sur-Seine : visite du très riche musée archéologique de Guiry-en-Vexin ; visite à Brueil-en-Vexin de la Cave aux fées ; pique-nique au château de Jambville ; visite de l'Allée couverte des Mureaux ; concert de musique sacrée à l'église Saint-Pierre-ès-Liens à Vaux-sur-Seine ; pot de clôture dans le parc du château de Vaux.

Vous trouverez tous les détails de cette journée dans le numéro 10 de Vexin-Seine Informations ainsi qu'un dépliant Journées du Patrimoine.

Pour participer à cette journée découverte guidée et gratuite, vous devez réserver vos places (limitées) à partir du 6 septembre 2010 auprès de la communauté de communes Vexin-Seine :

- par téléphone au :
01 30 99 06 07 ;

- par mail à :
contact@vexin-seine.fr
en précisant votre nom, prénom, numéro de téléphone et le nombre de places souhaitées.

Attention !
Le nombre de places est limité.

BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

Parmi les bonnes résolutions de la rentrée, n'oubliez pas la bibliothèque !

Pour vous ou vos enfants, des livres, de la musique, des magazines, des films, de beaux moments de découvertes, de plaisirs partagés, de voyages dans le temps ou dans l'actualité...pour enrichir le quotidien.

Avec un fonds d'environ 15000 livres, 1500 CD et 500 films vous trouverez de quoi vous distraire, vous documenter ou vous étonner !



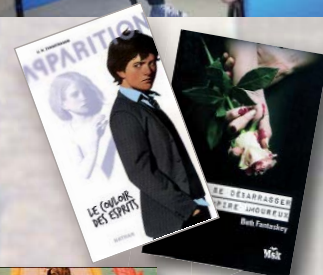
Des livres audio à écouter chez soi ou en voiture, des romans en gros caractères pour un meilleur confort de lecture, des romans en anglais pour les amateurs...etc.

Le pôle Multimédia est à votre disposition pour vos recherches : catalogue de la bibliothèque ou Internet.

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires concernant une demande précise. Vous pouvez aussi utiliser le cahier de suggestion d'achat.

Un espace « ados » avec des romans, documentaires, bandes dessinées et mangas.

Tout près du domaine audio et vidéo, un endroit où l'on peut choisir, s'asseoir, se détendre, seul ou accompagné...





TOUT-PETITS : UN ESPACE LUDIQUE

Pour les parents et leurs bambins, un joli endroit où se poser pour feuilleter des albums, lire des histoires, s'émerveiller sur de belles illustrations et partager un doux moment de complicité avec son ou ses jeune(s) enfant(s).

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES, un lieu agréable qui permet d'appréhender la vie sociale et suscite la curiosité des enfants.

La richesse éditoriale de ce secteur n'a cessé de croître avec des créations étonnantes et colorées, ancrées dans le quotidien du tout-petit.

A Vaux p'tites oreilles : tous les mercredis à 10 h30, dans la salle du conte, des histoires pour les enfants à partir de 3 ans.

Le dernier mercredi de chaque mois sera réservé aux tout-petits (10 mois-3ans).

INSCRIPTION

Apportez un justificatif de domicile et une pièce d'identité, 5 € pour les enfants et 7,50 € pour les adultes (cotisation annuelle).

HORAIRES

Mardi

10 h 30 - 12 h & 14 h - 18 h

Mercredi

9 h - 12 h & 14 h - 18 h

Vendredi

10 h 30 - 12 h & 14 h - 18 h

Samedi

10 h 30 - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h

**L'ACCÈS ET LA CONSULTATION
SONT LIBRES POUR TOUS !**

Quelques animations

POUR LES ADULTES



Un café-lectures, le jeudi après-midi,

une fois par mois, pour tous les passionnés du livre : un moment de discussion libre et convivial pour permettre d'échanger autour de ses lectures, de partager un coup de cœur, découvrir un auteur.

Dire le plaisir d'une lecture, ou même lire à haute voix une page ou deux pour mettre en appétit l'auditoire... Les bibliothécaires se chargeront de faire paraître sur le site de la ville la sélection du groupe.

Un choix de nouveautés sera proposé aux personnes intéressées de manière à pouvoir confronter les points de vue sur le même titre la fois suivante.

jeudi 30 septembre à 14 h 30 : aura lieu la première séance dans la bibliothèque.

N'hésitez pas ! Les bibliothécaires seront heureuses de vous accueillir !

Vendredi 8 Octobre 20h30, Espace Marcelle-Cuche : Cabaret lecture «

Fantaisies Fantastiques Edgar A.Poe.

Avec le Théâtre de la Forêt

Le travail sur le rythme, les ambiances sonores, les voix des récitateurs parfois harmonieuses, parfois décalées, permettent une approche de la lecture

publique comme un art à part entière !

Public ados adultes.

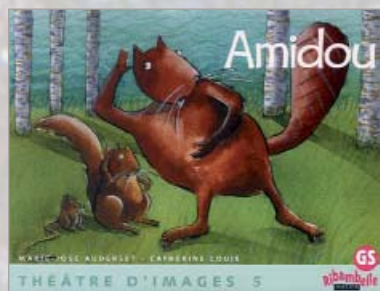
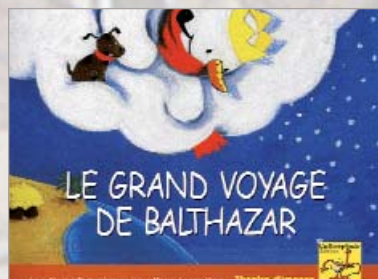
POUR LES ENFANTS

A partir du 16 Novembre :

séances de Kamishibai

« À l'approche de Noël ».

De jolies histoires racontées avec le support du petit théâtre en bois : l'enfant suit le conte à travers le déroulement des images.



Vendredi 3 décembre, 20h30

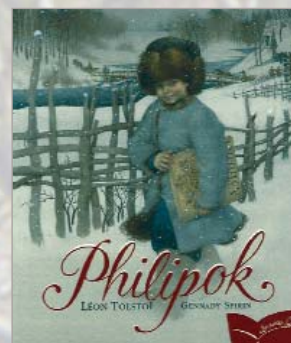
Bibliothèque espace jeunesse :

Filipok ou les contes de l'Isba, d'après Tolstoï.

Spectacle tout public, à partir de 5 ans, par la compagnie Sol Lucet Omnibus.

Une renarde rusée, un loup un peu bête, une sorcière qui se fait avoir par un petit garçon très dégoûti, un ours, un chien et un chat qui essayent d'attraper du bon miel dans un arbre... Un petit goût de la magie slave pour fêter l'année de la Russie!

J. Jeanroy



Journée des associations

dimanche 12 septembre

Profitons de ce magazine de rentrée pour saluer brièvement la vie associative de l'année passée. Saluons l'arrivée de 2 nouveaux - Ecole de Musique Chopin et Bobines & Bambins. Saluons également des associations bien implantées qui ont su se diversifier et offrir de nouveaux programmes. Saluons celles qui ont animé une tranche d'âge généralement réfractaire au monde associatif : les ados. Saluons tous les clubs sportifs qui ont fait le plein d'adhérents cette saison, particulièrement dans un COSEC occupé à 100%, et qui n'attendent que son extension pour encore se développer. Saluons enfin la mise à disposition gratuite par notre commune d'un maximum de locaux pour que les vauçois trouvent sur leur territoire des activités pour le développement de leurs enfants et leur développement personnel.



Micheline Deleau
Adjointe au maire

chargée de la Vie associative et de la Vie des quartiers

Atelier de Dessin, Pastel, Peinture à l'Huile



« L'ATELIER de Dessin-Pastel-Peinture Françoise David-Leroy » est ouvert aux adultes.

L'atelier de Dessin-Pastel-Peinture, créé et animé par Françoise David-Leroy, artiste peintre, s'adresse à tous : débutants ou confirmés.

Sociétaire du Salon des Artistes Français et de la Fondation Taylor, membre du

Comité du Salon du dessin et de la peinture à l'eau au Grand Palais, Françoise David-Leroy enseigne à Vaux depuis 1999.

Elle anime :

- Des cours le mardi de 9h à 11h15 et de 13h45 à 16 h, hors vacances scolaires, dans la salle des Associations au 87 rue Général de Gaulle.

Reprise des cours le mardi 28 Septembre

-Des stages d'une journée (qui ont lieu dans la même salle) le samedi 6 novembre 2010 (stage de Dessin- Pastel)

le samedi 29 janvier 2011 (stage de Peinture à l'Huile) de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

S'appuyant sur divers sujets, elle vous enseignera tout au long de l'année la connaissance des grands principes de composition, de couleurs et d'harmonie.

Elle vous aidera à maîtriser les techniques choisies (dessin, pastel, huile) et parvenir à votre épanouissement personnel.

Inscriptions le dimanche 12 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Cuche.

E D L

Renseignements:

Françoise DAVID-LEROY :
01 39 74 56 04

E-mail : francoise.david-leroy@orange.fr
Site : francoise-david-leroy.com



L'exposition de Entre Seine & Jardins, lors des Vœux du maire, à l'espace Marcelle-Cuchie.

Entre Seine et Jardins

Cette association regroupe des artistes travaillant à Vaux-sur-Seine et dans le voisinage. Elle propose des ateliers d'art plastique et organise des expositions.

ATELIERS

D'ART PLASTIQUE

Les ateliers ont lieu à la salle d'art plastique, 2^e étage de la Martinière, 87, rue du Général-de-Gaulle.

Atelier de peinture

Deux cours hebdomadaires le lundi de 14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h 45.

Pour adultes et adolescents, débutants ou initiés, avec Caroline Viannay.

S'initier ou se perfectionner au dessin et à la peinture en développant sa propre expression.

Explorer des techniques variées, à partir de la peinture acrylique.



L'atelier de peinture.

“A chaque cycle de trois séances, je propose un sujet à représenter en se concentrant selon un certain angle pédagogique : format ou support, technique, valeur ou couleur, composition, dessin, croquis ou photo, espace, matière, contraste...”

Les travaux d'atelier sont exposés du 2



Les exposants de « Nus d'atelier », photographiés par G. Le Dihuidy : (debout) Y.-S. Lee, Y. Hessenbruch, C. Pagny, C. Cruanes. (n'a pas exposé), F. Leblanc, (assis) C. Marchand et L.-O. Baschet.

au 13 septembre 2010 à l'atelier-galerie Caroline-Viannay.

Atelier d'impression

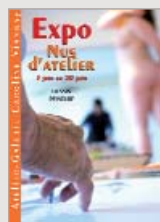
- Gravure le jeudi de 14 h à 17 h : cours hebdomadaire d'initiation aux techniques de gravure sur bois ou métal (pointe sèche ou burin).

- Techniques d'impression contemporaine : conseil et suivi personnalisé, ou stage de un à deux jours sur demande pour vous aider à réaliser un projet personnel : affiche, toile, photos, édition d'un album de famille, carnet de voyage...

Atelier libre de modèle vivant

Cet atelier fonctionne une fois par semaine depuis février 2009.

Sans enseignement, il s'adresse aux artistes confirmés. Une sélection de travaux a été exposée en juin dernier à l'atelier-galerie Caroline-Viannay. Renseignements et contact : 06 84 61 26 85.



LES EXPOSITIONS

Entre Seine & Jardins organise des expositions

à thème, qui permettent aux artistes de créer dans un esprit collectif stimulant, et s'adressent au public de Vaux et sa région. Du 3 au 20 juin 2010, six artistes de l'atelier de modèle vivant ont exposé leurs dessins et peintures réalisés à la Martinière.

Les travaux des élèves de l'atelier de peinture seront exposés en septembre 2010, à l'atelier-galerie Caroline-Viannay.

En janvier 2010, on a pu voir certaines œuvres des artistes de l'association à l'occasion de la cérémonie des Vœux du maire.

PORTES OUVERTES

Chaque année depuis 2003, une dizaine d'artistes ouvrent la porte de leur atelier lors d'un week-end d'octobre. Les visiteurs, venus de Paris et de la région, passent d'une maison et d'un jardin à l'autre, “entre Seine et jardins”, découvrant ainsi des univers différents.

Invitations à retirer à l'atelier-galerie Caroline Viannay.

Entre Seine et Jardins

CONTACT ET INFORMATIONS

Atelier Caroline Viannay

264 rue du Général-de-Gaulle

78740 Vaux-sur-Seine

06 29 62 86 63

Site : <http://entreseineetjardins.free.fr>

Courriel : entreseineetjardins@free.fr

ACCADRA, danse contemporaine

Nous proposons plusieurs cours pour initier les enfants et les adultes à la danse contemporaine. Cette discipline s'adresse à tous en proposant une forme artistique ouverte dans laquelle les gestes ne sont pas codifiés une fois pour toutes mais peuvent se réinventer à chaque danse. La danse contemporaine se risque à donner la parole à chaque corps en dehors des stéréotypes classiques.

Accadra, académie de danse et rencontre des arts, danse contemporaine, dispense des cours animés par Marta Bentkowski, danseuse, professeur diplômée d'Etat, chorégraphe au sein de la compagnie "En quarantaine".

L'apprentissage d'un vocabulaire technique de base (étude du corps au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) s'accompagne d'un éveil de la créativité à travers le travail d'improvisation qui amène l'élève à explorer les infinies possibilités du mouvement, à jouer avec l'espace, à contacter les autres au delà des mots.

Le corps se prépare et se construit pour que la danse se libère et devienne un art, passant de l'usage du corps à la poétique du mouvement...

Nous dansons pieds nus et ce contact avec le sol nous permet de prendre l'énergie de la terre, nous enraciner, réveiller des sensations de l'enfance, rendre les pieds aussi "intelligents" et

sensibles que nos mains...

La saison 2009/2010 s'est terminée en beauté par le spectacle "Fragments", présenté à l'Espace CuChe à Vaux, qui a réuni sur scène, le temps d'une soirée, des danseurs de tout âge (notre benjamine a tout juste 3 ans et notre doyenne plus de 60!).

La rencontre enfants/adultes sur le terrain de la danse a été enrichissante pour les uns et les autres d'autant plus que nous avons la chance de compter 5 garçons et 2 hommes parmi nos adhérents, leur présence est précieuse dans l'école. La danse contemporaine est accessible à toute personne motivée, pas de limite d'âge, pas de corps "idéal", n'hésitez pas à faire le "premier pas" ...!

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter au 0130 99 11 09. Nous serons également présents au forum des associations le dimanche 12 septembre.

M.B



ENFANTS 3-5 ANS

mercredi 9 h 30 - 10 h 15
Espace M.CuChe.

ENFANTS 6-8 ANS

mercredi 10 h 15 - 11 h 15
Espace M.CuChe.

ENFANTS 8-10 ANS

mercredi 11 h 15 - 12 h 15
Espace M.CuChe.

JEUNES 11-13 ANS

mardi 17 h 30 - 18 h 45
Espace M.CuChe.

ADULTES DÉBUTANTS

vendredi 20 h 30 - 22 h
Espace M.CuChe.

ADULTES AVANCÉS

samedi 9 h 30 - 11 h
Salle du Cosec

INFORMATIONS & CONTACT

01 30 99 11 09



Soif compagnie est ravie d'avoir échangé une nouvelle année de créativité avec les habitants de Vaux-Sur-Seine lors de ses ateliers de théâtre (enfants, ados, et adultes). Le 5 juin dernier, les représentations des ateliers ont permis pour chaque génération de faire partager leur grand plaisir de jouer. Que ce soit sur scène ou dans la salle, une soirée conviviale, engagée, drôle, et pleine de sensibilité aura permis aux uns et aux autres de se retrouver. Et c'est avec grand plaisir que la compagnie souhaite poursuivre le très bel esprit de troupe installé !

Créée par d'anciens élèves de l'Ecole Jacques Lecoq, Soif Cie se définit par un théâtre de création où le geste expressif permet de mettre en résonance ou en contradiction le mot.

La nécessité de Soif Cie aujourd'hui est de développer, grâce au théâtre, un espace de partage et de liberté dans lequel chacun a la possibilité d'être représenté dans toute sa complexité et sa poésie. L'opportunité d'être en partenariat avec la commune de Vaux-Sur-Seine lui permet d'être fidèle à cette exigence, et lui donne également un lieu pour approfondir sa recherche artistique et ses créations.

**Claire Astruc, Luigi Cerri,
Chloé Latour**
Directeurs artistiques de Soif Cie

***Soif [swaf], subst. Fém. Curiosité insatiable,
besoin de susciter des questions ;
plaisir du jeu ;
aspiration à étancher la soif du public,
et à la nourrir sans cesse.***



LES ATELIERS DE THÉÂTRE 2010-2011

Enfants : 5-6 ans
Mercredi
10 h 30 - 11 h 30
Salle de la Martinière.

Un atelier Conte/Théâtre en partenariat avec l'association Sous le Baobab permettra d'initier les enfants au théâtre. En résonance avec des contes racontés au cours de la séance, seront proposés des jeux d'éveil expressifs, favorisant la relation à l'autre, ainsi que le plaisir de se transformer.

Enfants : 8-10 ans
Jeudi :
17 h - 18 h
Espace Marcelle-Cuche

Chaque enfant découvrira ses possibilités d'expression, en apprenant à écouter, improviser et jouer avec les autres. Le jeu théâtral inspiré de différentes histoires, permettra de préciser son rapport à l'espace et au temps, de composer des personnages et des tableaux mimés aux univers drôles ou poétiques...

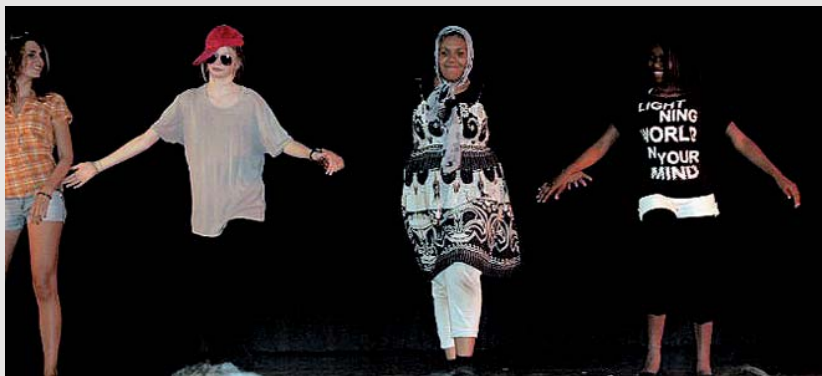
Ados : 2 ateliers
Jeudi :
à partir de 11 ans
18 h - 19 h
à partir de 15 ans
19 h - 20 h 15
Espace Marcelle-Cuche

Vous avez envie d'établir un contact avec le public ? Vous vous demandez ce qui rend intéressant une parole ou un geste ? Comment faire rire ou émouvoir sans devenir pathétique ? A travers l'improvisation, le mouvement, et la mise en jeu de situations, l'atelier invite les jeunes à développer leur imaginaire sur scène. Dans un esprit de troupe, un spectacle de fin d'année est envisagé.

Adultes
Jeudi :
20 h 15 - 22 h 15
Espace Marcelle-Cuche

Vous avez envie de renouer avec votre créativité, de changer de rôle, de titiller votre imaginaire et de partager vos expériences... Vous avez toujours rêvé de faire du théâtre sans jamais oser sauter le pas ? Dans une atmosphère ludique, venez partager un moment de théâtre convivial.

Contact : Claire ASTRUC 06 20 47 20 31
contact@soifcompagnie.com
www.soifcompagnie.com



Mosaïque et petits cailloux

ATELIERS D'ÉVEIL À L'ART

Eveil de l'enfant à l'Art et à ses techniques

Pour les enfants de 6 à 10 ans, toute l'année scolaire sauf vacances.

Tous les lundis
de 17 h à 18 h 15.

Votre enfant aime dessiner, peindre, bricoler ?

Aider les enfants à révéler leur talent, laisser la place à leur créativité et à leur curiosité, former leur regard et leur goût à l'Art en découvrant des Artistes et en s'appuyant sur des mouvements d'Art, c'est ce que propose cet atelier, animé par Sandrina VAN GEEL, artiste mosaïste et ancienne élève de l'École des Arts Appliqués et des Métiers d'Art. Les enfants feront l'apprentissage de plusieurs techniques artistiques pour varier les plaisirs et découvrir différentes manières de s'exprimer : dessin, peinture, collages, papier mâché, modelage, mosaïque... Ces séances techniques seront enrichies par des travaux d'arts plastiques et de loisirs créatifs, notamment aux moments des fêtes...

La pratique artistique répond au besoin de chacun de créer, d'échanger, d'apprendre, de toucher, de ressentir, de s'exprimer, de s'ouvrir au monde et de connaître d'autres modes d'expression. Elle stimule, sensibilise, développe les perceptions et la curiosité au monde qui nous entoure et valorise chaque enfant.

www.mosaïque-petitscailloux.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

*Auprès de Sandrina
pendant la Journée des Associations
le dimanche 12 septembre
et au 01 30 99 34 45*



ATELIERS DES VACANCES

Les ateliers « Conte et Arts Plastiques », animés par Sandrina et Sophie depuis 6 ans, ont lieu pendant les vacances scolaires en coopération avec l'Association « Sous le Baobab ».

A partir d'un thème qui sera décliné sur les journées d'ateliers, les enfants en primaire passeront tout l'après-midi avec nous, les maternelles une matinée pour écouter un conte, et créer un objet, une mosaïque, un décor de fête, un collage ou une peinture. Nous terminons par des jeux collectifs et un goûter convivial.

Écouter, apprendre, partager, regarder, découvrir, créer, et surtout, passer un bon moment...

S.V

ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Vacances de la Toussaint

les 28 & 29 octobre et 2 & 3 novembre 2010
sur le thème d'Halloween

Vacances de Noël

les 20, 21, 22 et 23 décembre 2010
pour préparer Noël

Vacances d'Hiver

les 21, 22, 23 et 24 février 2011
sur le thème de l'Égypte

Vacances de Printemps

les 11, 12 et 13 avril 2011
sur le thème de la Nature

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Association Mosaïque et Petits Cailloux
01 30 99 34 45

Association Sous le Baobab
01 30 99 24 90

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE POUR ADOLESCENTS

Pour les jeunes à partir de 11 ans.
Toute l'année scolaire sauf vacances.
Les mardis de 17 h 45 à 19 h 15.



Se familiariser avec l'art, en favoriser l'approche en s'appuyant sur des créations d'artistes, permettre à chacun de s'exprimer par l'acquisition de techniques diverses.

Développer l'imagination, le sens de l'observation. Sensibiliser aux notions de forme, de couleur, de volume, de composition, d'espace ...

Ce nouvel atelier à Vaux-sur-Seine propose aux plus grands l'approche d'une technique artistique différente à chaque trimestre.

1^{er} trimestre :

dessin, peinture et couleur

Utiliser la magie de l'aquarelle et des pastels, se régaler avec la couleur et avec la peinture sur différents supports... Découverte de l'œuvre de Klimt dont nous nous inspirerons pour la réalisation de quelques travaux.

2^{ème} trimestre :

mosaïque : inspiration Klimt

Création d'une mosaïque originale avec miroirs brisés, pâtes de verre, tes-

selles d'or, émaux et incrustations insolites. Travail sur le mélange des matières et des textures, l'harmonie des couleurs et la composition, pour créer un tableau original.

3^{ème} trimestre :

créations en volume

Modelage avec de l'argile et création d'un objet coloré en papier mâché.

« L'art est le ferment nécessaire qui conduit vers une réelle transformation de l'être humain et son développement, car parmi les multiples voies de la connaissance, la voie artistique est la plus douce, et certainement, la plus marquante et la plus durable. »

Kandinsky

Visitez notre site Internet :

www.mosaïquepetitscailloux.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A la Journée des Associations
le dimanche 12 septembre
ou au 01 30 99 34 45

ATELIER DE MOSAÏQUE POUR ADULTES

Les lundis matins de 8 h 45 à 11 h 15
Les mercredis soirs de 20 h à 22 h 30.

Vous apprécierez la mosaïque tant pour son utilité (miroir, frise, rebord de fenêtre, fresque murale, transformation d'un meuble, fabrication d'une dalle en ciment pour le jardin) que pour ses qualités ornementales (reproduction d'une mosaïque antique en marbre ou grès cérame selon niveau, bas relief sur filet, tableau en mosaïque, petit volume).

Se lancer seul dans la conception et la réalisation d'une mosaïque peut se révéler très décourageant. Nos cours vous fourniront les informations de base au niveau de la technique (méthode directe, inversée, sur filet), des matériaux (carrelage, pâte de verre, émaux, faïence, marbre, pierres naturelles...) ainsi que des outils adaptés.

Si vous souhaitez découvrir et vous initier à la mosaïque, nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux, initiation ou perfectionnement. Si vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs.

- Apprentissage de la casse avec les différentes pinces pour la mosaïque
- Réalisation des joints de couleur
- Familiarisation avec les différents matériaux : Emaux de Briare, pâtes de verre, carrelage, miroir, galets, pierres naturelles, smalts...
- Découpe du verre et du miroir avec une pointe diamant
- Technique de la pose sur filet
- Travail sur des petits volumes
- Réalisation d'une dalle de ciment pour le jardin (coffrage et coulage de la dalle)
- Projets collectifs

L'Art de la Mosaïque est accessible à tous, inutile de savoir dessiner !

Visitez notre site Internet :

www.mosaïquepetitscailloux.com

S.V

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

A la journée des Associations
le dimanche 12 septembre
et au 01 30 99 34 45

Sous le Baobab, ateliers sur l'imaginaire

Nous proposons aux enfants un voyage vers l'éveil dans le monde qui les entoure à travers des ateliers hebdomadaires. Ceux-ci répondent aux besoins et envies de découverte et de curiosité de l'enfant à travers des activités d'éveil variées.

Au menu : Conte, Histoire, Art plastique, Expression corporelle, Eveil au Théâtre, Eveil aux Sciences, Eveil musical, Eveil aux saveurs ...

Les thèmes des ateliers sont puisés directement dans ce qui rythme la vie des enfants : la Nature au fil des saisons, les Fêtes : Noël, Pâques, le Carnaval... les émotions, les peurs, les cauchemars, les 5 sens, les couleurs...

JARDIN D'EVEIL

Préparation à l'entrée à l'école, pour les enfants, dès 2 ans, « avant l'école »

Tous les Samedis de 9 h 45 à 10 h 30

Tarif : 210 € l'année



LES ATELIERS SUR L'IMAGINAIRE

Pour les enfants, de 3 ans à 5 ans, « en maternelle »

Tous les Samedis de 11 h à 11 h 45.

Chaque atelier se structure de la façon suivante :

Un temps d'accueil, de paroles. Un chant, une comptine.

Selon le thème du jour, plusieurs activités :

- Ecoute d'une histoire, d'un conte
- Art plastique : connaissance de la matière avec laquelle l'enfant va travailler, manipulations d'éléments (pétrissage, malaxage, modelage, avec différents supports comme la pâte à modeler, la terre, la pâte à sel...) dessin, peinture, ...
- Expression corporelle : danse expressive, jeux de doigts, mîmes....
- Découverte du panier magique :

connaissance du monde, de la nature et des sciences

- Atelier cuisine, goûts, ...

- Eveil musical : explorer le monde de la musique grâce à la découverte d'instruments, d'objets sonores, écoute de musiques aux rythmes différents...

- Eveil au Théâtre : expressions, espaces, sensations, émotions, jouer avec l'autre,...

Petit moment de partage, de convivialité et d'au revoir.

LES ATELIERS CONTE ET THÉÂTRE

Nouveau cette année

en partenariat avec Soif Compagnie

Pour les enfants, de 5 ans à 6 ans (Grande Maternelle et CP),

Tous les Mercredis de 10 h 30 à 11 h 30



LES ATELIERS CONTE ET ARTS PLASTIQUES

Pour les enfants de 3 ans à 11 ans, pendant les vacances scolaires,

l'association s'associe avec Sandrina, « Mosaïque et Petits Cailloux » pour vous proposer leurs ateliers. A partir d'un conte, les enfants expriment leur créativité dans des réalisations en dessin, peinture, terre, ... qu'ils ramènent chez eux.

Inscrivez-vous dès maintenant, ou venez nous retrouver à la journée des associations à Vaux / Seine

Jardin d'éveil

pour les enfants, dès 2 ans.

Préparation à l'entrée à l'école, tous les samedis de 9 h 45 à 10 h 30

Tarif : 210 € l'année

Les ateliers sur l'imaginaire

Pour les enfants, de 3 à 5 ans "en maternelle"

Tous les samedis de 11 h à 11 h 45

Tarif : 210 € l'année

Les ateliers conte et théâtre

Pour les enfants, de 5 à 6 ans, "en grande maternelle"

Tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30

Tarif : 210 € l'année

Association Sous Le Baobab

01.30.99.24.90

06.58.09.95.87



Vocalises

Dès la rentrée 2010, les Vocalises vont mettre les bouchées doubles pour peaufiner et finaliser leur nouveau spectacle sur le thème de Paris et les grandes villes.

En effet, après avoir passé la saison dernière à apprendre les nouveaux chants, le temps sera venu de travailler les chorégraphies et la mise en scène.

Rien ne sera laissé au hasard car après le succès de leur précédent spectacle «un chœur à la mer», la barre est placée très haut; mais c'est sans compter sur la ténacité, la motivation et le professionna-



lisme des quelques 60 choristes qui composent le célèbre groupe vocal.

Aussi, une fois le spectacle fin prêt,

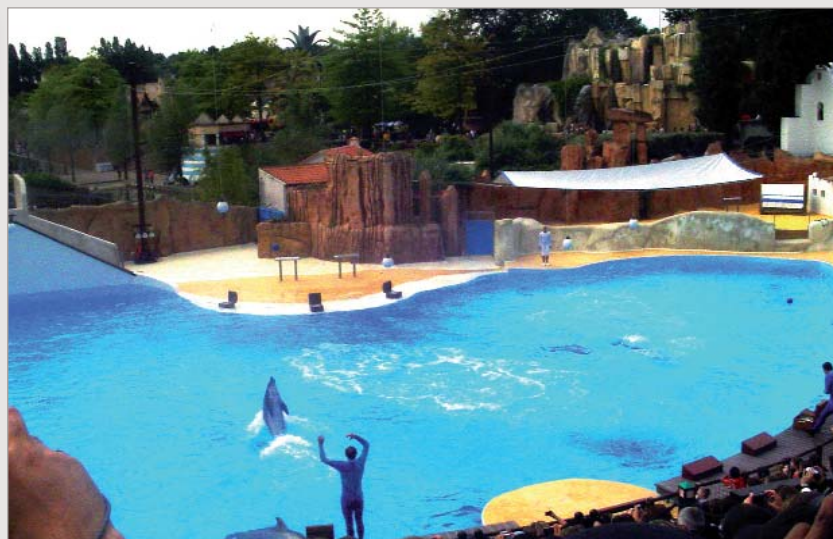
les choristes se feront une joie et un honneur de le présenter à Vaux-sur-Seine et aux alentours.

Monique Lemaitre

Passeport Jeunes

Passeport Jeunes a terminé sa saison 2009/2010 par une sortie appréciée au Parc Astérix. Nous étions une soixantaine à participer à cette journée, (jeunes et moins jeunes) dans une ambiance agréable, avec une chaleur où les jeux d'eau ont été appréciés. Nous n'oublierons pas le clou du spectacle à savoir le parc des dauphins qui, comme d'habitude a remporté un vif succès.

Nous vous proposons pour tous une sortie le 29 et 30 octobre 2010 pour un Week-end Londonien et visite de Canterbury avec



transport en Shuttel. Venez nombreux et parlez en à vos amis.

Au plaisir de se retrouver le 12 Sep-

tembre pour la journée des Associations.

Martine Gardin Présidente

Association Paroissiale

L'éveil à la foi concerne tous les petits jusqu'au CE1, contacter le presbytère de Meulan.



Tél : 01 34 74 01 09

Catéchisme : Inscriptions à Vaux 1^{ère} année CE2 et nouveaux arrivants, au Centre St Nicaise, 85, rue du Général de

Gaule, le samedi 4 septembre de 10 h à 12 h, et le mercredi 8 septembre de 10 h à 12 h

Pour les enfants baptisés en dehors du Secteur Pastoral, fournir un certificat de baptême.

Aumônerie : (6^{ème} à Terminale) le samedi 11 septembre de 10 h à 12 h à la salles paroissiales de

Meulan (face à l'église).

Aumônerie étudiante et Scoutisme :

Contact presbytère de Meulan

Tel. : 03 34 74 01 09

Fax : 01 30 99 78 48

Courriel :

paroisse.meulan@wanadoo.fr

Martine Mourier

Karaté do Shotokan

Adapté à toutes et à tous, le karaté au sein de notre association offrira aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Les féminines trouveront une réponse à leur attente : bien-être, self défense, activité physique complète, confiance en soi et tous les autres bienfaits d'une pratique régulière.

Les juniors et les seniors, en plus de pratiquer un art particulièrement complet, chercheront à entretenir une bonne forme physique pouvant s'il le désire s'orienter vers la compétition.

Le karaté jutsu répond à la pratique que recherchent tous les karatékas voulant approfondir l'étude de mouvements simples, ou d'enchaînements techniques permettant une réponse adaptée en cas d'agression.

Les applications de self défense
Dans le dojo nous abordons cette pratique sans risque et dans le respect du partenaire d'entraînement. Nous développons ainsi la confiance en nous et l'assurance de conserver notre sang froid et la maîtrise de nos gestes et de nos émotions.

Un sport complet en toute sécurité
La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé.

Les bienfaits d'un entraînement régulier sur l'ensemble du corps et de

ses fonctions vitales sont une évidence.

Les contre indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré

par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

L'attention du professeur est portée sur le respect entre les pratiquants. Des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle suppriment quasiment tous les risques d'accidents.

Un cours gratuit est possible, mais vous devez présenter un certificat médical pour y participer.

Sur celui-ci, devra être précisé le sport que vous voulez pratiquer.

Pour un renouvellement de licence, le certificat médical est également obligatoire.

Alors pendant les vacances, pensez à faire votre visite.

Gérald Mercier : 06 10 51 52 46.

Mail : gerald.m.kara.eps@live.fr

Professeur D.E 5e dan shotokan.

Enseignant dans l'Association depuis 1982.

Exerçant la profession d'éducateur sportif en écoles primaires depuis 1984.

Une pratique pour tous



REPRISE DES COURS VENDREDI 10 SEPTEMBRE

inscriptions :

lundi 6 septembre aux heures de cours et le 12 septembre à la journée des associations, Espace Marcelle Cuche, Vaux-sur-Seine. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Reprise des cours, après l'inscription validée, vendredi 10 septembre.

Lieu des cours : le Cosec, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine, 78740.

Jours :

lundi et vendredi.

Horaires:

pour les 6 / 10 ans : 17 h 30

pour les 11 / 14 ans : 18 h 30

pour les plus de 14 ans, adultes hommes et femmes de 19 h 30 à 21 h.

mercredi soir : compétitions, katas adultes et cours supplémentaires.

Possibilité d'assister à un cours.

Inscription en cours d'année possible.

Certificat médical obligatoire





REPRISE DES COURS MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Inscriptions :

Dimanche 12 septembre 2010 au forum des associations, Espace Marcelle Cuhe, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 au gymnase du Coséc, avenue de la gare.

Lieu des cours :

gymnase du Coséc, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine.

Jour :

mercredi après-midi.

Horaires :

*1^{er} cours les 6 / 8 ans : 14 h 30 à 15 h 30
2^e cours les 9 / 11 ans : 15 h 30 à 16 h 30
(possibilité d'inscription en cours d'année).*

Activités proposées:

- Gymniques.
- Cirque (présentation Espace M. Cuhe).
- Jeux collectifs et handball.
- Karaté.
- Mini tennis.
- Rollers (dans le parc de La Martinière).

École d'initiation omnisports

La passion de l'enfant et plus précisément le sport, constitue un véritable vecteur stimulant l'apprentissage du savoir. L'Ecole d'Initiation Omnisports représente un des instruments d'une politique éducative.

L'une des idées formatrices de ce concept éducatif s'appuie sur un socle de valeurs communes articulées sur la mixité, la solidarité et la fraternité.

Certaines activités privilégiées au stade de l'éducation peuvent fa-

voriser chez l'enfant le développement de ses structures fondamentales, physiques, affectives, cognitives et mentales.

Le fait de s'apprécier par le biais de certaines

qualités extrascolaires génère un sentiment d'estime de soi et peut constituer un tremplin vers la réussite.

Il est communément admis que la pratique sportive concourt de manière fondamentale à la formation de la personnalité et à la dynamique éducative. Un des buts de la structure est d'offrir des activités pédagogiques novatrices, concourant à asseoir l'épanouissement de l'enfant et l'amélioration de ses performances scolaires. Notre enseignement dans ce type de structure, se positionne comme un outil éducatif et social complémentaire des institutions traditionnelles.

Il favorise l'épanouissement de l'enfant et constitue au sein de l'enseignement institutionnalisé un apprentissage des règles, des expériences et des devoirs.

Cet épanouissement par la pratique sportive est source de nouvelles aptitudes.

Le sport favorise l'intégration des populations de tous horizons et la lutte contre toute forme de discrimination par les liens de solidarité et de fraternité que crée la mixité sociale dans la sport.

Le sport met à profit des valeurs pour développer les connaissances et les compétences qui permettent aux jeunes d'améliorer leurs capacités physiques et leurs capa-

cités sociales telles que le travail en équipe, la solidarité, la tolérance et le fair-play dans un cadre multiculturel au travers de rencontres sportives et culturelles dans le

cadre des activités scolaires.

Des études ont montré le rôle important que peut jouer l'éducation physique. Le résultat est surprenant : l'apprentissage sportif a non seulement une influence positive sur les cours qui précèdent et qui suivent une séance d'éducation physique, mais aussi sur l'ensemble de la journée.

Aussi, à côté de l'art, de la philosophie et de la musique, le sport joue un rôle central et essentiel dans l'éducation globale de l'homme.



Judo-Club

Le Judo, une inspiration de la nature

En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses casser sous le poids de l'agresseur naturel et les plus souples s'en débarrasser en pliant, un moine japonais fit le constat suivant : le souple peut vaincre le fort.

S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samouraïs, Jigoro Kano posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « voie de la souplesse ».

En France, le judo apparaît dans les années trente, mais il se développe surtout après la deuxième guerre mondiale sous l'impulsion de Maître Kawaishi et de Paul Bonét-Maury, président-fondateur de la Fédération Française de Judo en décembre 1946.

Le judo est aujourd'hui un véritable art de vivre aux valeurs pédagogiques, mélange d'exercices physiques et techniques, qui propose à chacun un ensemble de règles de conduite propice à l'épanouissement.

Le judo à Vaux, c'est :

- La vie d'un Club :

Et une équipe de bénévoles qui cette année encore s'est beaucoup investie, mais c'est également un groupe d'adolescents qui participe activement à la réussite de nos manifestations. Pour la première participation de la ville de Vaux-sur-Seine au Téléthon, le club a répondu présent par une journée d'initiation et de découverte sous le thème du « Judo pour tous ». Merci à tous pour votre participation et votre impli-

cation.

- Des résultats sportifs :

Cette année, le club a été représenté en compétitions officielles (districts et championnats), amicales (Triel-sur-Seine, Guyancourt, Villepreux, Maisons Laffitte), et a organisé sa rencontre inter clubs le dimanche 23 mars. Félicitations à Lyam Mouhani, Hugo Bresciani, Tom Ehret, Hugo Cruto, Romain David, Nino Scognamiglio, Thomas Hernandez, Matthias Espinosa, Lino Ferreira qui sont arrivés premiers.

Toutes nos félicitations à nos jeunes judokas qui ont tous réussi leurs passages de grades et plus particulièrement à Monsieur Bruno Maurice nouveau ceinture noire 1^{ère} dan issu de la formation du club.

Le groupe ados-adultes forme cette année encore une bonne section et a participé à des entraînements communs avec le club de Triel-sur-Seine.

- Différents cours adaptés à tout âge :

- Pour les plus jeunes, 4 – 5 ans, un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.
- Pour les jeunes à partir de 6 – 7 ans, un cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.
- Pour les 8 – 9 ans, un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compétitions interclubs et officielles.
- Pour les 10 – 14 ans, un cours de perfectionnement, d'initiation aux kata, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.
- Pour les adolescents et adultes, un cours

INSCRIPTIONS

Samedi 11 septembre
de 14 h à 16 h au Cossec.

Dimanche 12 septembre
à l'Espace Marcelle Cuhe
lors de la journée des associations.
Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.

DÉBUT DES COURS

Mercredi 15 septembre.

LES HORAIRES

MERCREDI

9 h 45 - 10 h 30

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo

10 h 30 - 11 h 30

6/7 ans Groupe 1 - Initiation

JEUDI

17 h 15 - 18 h 15

6/7 ans Groupe 2 - Initiation

18 h 15 - 19 h 15

8/9 ans - Judo enfants

19 h 15 - 20 h 15

10/14 ans - Judo enfants

20 h 30 - 22 h

Ados et adultes

SAMEDI

11 h - 11 h 45

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo

11 h 45 - 12 h 30

4/5 ans Groupe 3 - Eveil au judo

13 h - 14 h 15

8/9 ans - Judo enfants

14 h 15 - 15 h 45

0/14 ans - Judo enfants

de perfectionnement, de kata, de préparation aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

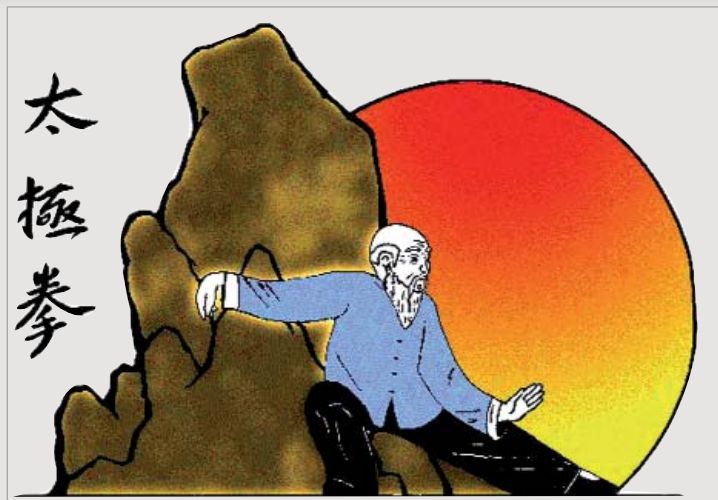
- Un site internet :

Actu, Infos, Compétitions, Manifestations, tout le judo à Vaux est accessible en un clic sur notre site internet. (<http://judoclubdevaux.online.fr>)

J-M. Leicknam



Tai Chi Chuan



Tantôt désigné comme gymnastique, art martial ou exercice de santé - ce qu'il est tout à la fois -, le Tai chi chuan est une discipline qui se situe au carrefour de la médecine chinoise traditionnelle, des arts martiaux chinois (Kung Fu Wu Shu), de la philosophie et de la méditation.

Le Tai chi chuan est classé parmi les pratiques internes et énergétiques (travail sur l'énergie interne, le « Qi Gong ») qui le distingue des pratiques externes (utilisant la force physique). Il vise l'amélioration de l'être sur le plan physique, émotionnel et mental.

Le Tai chi chuan étudie des enchaînements de mouvements (« taolus ») d'origine martiale exécutés avec lenteur et concentration, d'abord à mains nues puis avec armes (épée, bâton, sabre, halberde, éventail, etc....). Cette discipline permet de développer les capacités de mémorisation, la coordination, l'équilibre, la souplesse...

En complément, le Qi Gong pratiqué dans les cours, comprend des étirements et des auto-massages sur les méridiens d'acupuncture ainsi que des exercices favorisant la maîtrise de la respiration et la détente, permettant de délier en douceur les articulations.

Dans le Tai chi chuan, Il y a une union physique et mentale qui est recherchée,

source de tranquillité, de lucidité et de puissance, permettant à l'individu de développer le meilleur de lui-même.

Si l'exigence d'un effort et d'un dépassement de soi sont bien au cœur de cette pratique, jamais en revanche la recherche de la performance ou de la compétition n'en constitue la finalité. Il s'agit ici d'apprendre à se connaître et à se dépasser soi-même, sortir de la dualité des contraires, par l'union du corps et de l'esprit. Le Tai chi chuan a été surnommé la « boxe de l'ombre », pour rappeler que nous sommes notre premier adversaire.

Il ne s'agit donc pas de sport stricto sensu, - mais plutôt d'une méthode de développement personnel pour reprendre un terme à la mode, qui apprend à cultiver le « Dao » (voie ou vertu)

Accessible à tous, le Tai chi se pratique à tout âge, quelque soit sa condition physique.

S. Schneyder

L'AFAPEO organisera durant la saison 2010 / 2011, cinq stages d'une demi-journée chacun, d'initiation au Shiatsu

D'origine japonaise, la pratique du Shiatsu s'inscrit dans une démarche de pédagogie de la santé. Il consiste en des pressions à l'aide des pouces, des doigts et des paumes de main, le long des méridiens et sur les points d'acupuncture afin de s'entretenir en bonne santé.

Rappelons que la pratique du Shiatsu est une des 8 approches alternatives désignées, dans la résolution A4-0075/97 du parlement européen voté le 29 mai 1997, en tant que « médecine non conventionnelle digne d'intérêt ».

Le planning prévisionnel des stages est le suivant :

dimanche 17 octobre 2010,
dimanche 5 décembre 2010,
dimanche 6 février 2011,
dimanche 20 mars 2011
et dimanche 15 mai 2011

Le nombre des places étant limité, la réservation est indispensable.

Renseignements :

AFAPEO Sylvain Schneyder
au 06 11 94 24 06. ou par e-mail
taijiqian@club-internet.fr
site internet :
www.taijiqigong.unblog.fr



REPRISE DES COURS

*vendredi 19 septembre
à l'Espace Marcelle-Cuche*

**Cours d'essai et Renseignements
AFAPEO**

*Sylvain Schneyder
au 06 11 94 24 06. ou par E-mail :
taijiqian@club-internet.fr*

Site internet :
www.taijiqigong.unblog.fr

Caisse des Écoles

Akuna Matata !

Autrement dit, « pas de problème ! » en swahili, pour la kermesse des Ecoles de cette fin d'année scolaire ! En effet, le soleil était au rendez-vous, ce samedi 26 juin, au parc de la Martinière et les petits visiteurs Vauxois sont venus nombreux !

Cette année, la kermesse a porté haut les couleurs de l'Afrique Noire, dans la continuité du thème travaillé en Maternelle (et avec l'adhésion totale du Primaire).

Le parc de la Martinière s'est ainsi transformé en une gigantesque réserve africaine très décorée, pour y accueillir tous les stands de jeux d'adresse, d'agilité et de rapidité pour les grands et les petits. Ainsi, depuis « le lac Victoria » (la pêche aux canards) jusqu'au Livre de la Jungle (les ficelles magiques pour gagner des peluches), les enfants ont pu jouer au pistolet à eau avec le « Safari chasse », aux anneaux, à chamboule tout, à la bille au trou avec le « Terrier des suricats », au tir au pigeon, sur le stand « Les oiseaux migrateurs », à la pêche à la ligne avec un « Tour de pêche à Zanzibar ». Les méandres du Zambèze mettaient à l'épreuve la dextérité des enfants avec le jeu des fils électriques.

Sur le stand des « Masques africains », les dames du centre de loisirs ont maquillé les enfants et réalisé de très beaux papillons multicolores. Les mystères de Tombouctou ont permis de percer enfin le secret des boîtes noires... Le « Potager de Kirikou » proposait la création de tableaux avec des graines et « l'atelier de Simba » a invité les enfants à confectionner de magnifiques bâtons de pluie. Le stand « Marabout dit 'Habillez-vous' », les enfants devaient se costumer à toute vitesse pour gagner des points !

Pour les plus sportifs, la « Liane infernale » proposait un tir à la corde en équipe, et le « Rendez-vous à Dakar » organisait des courses à sac. La découverte du tir à l'arc a été réalisée sur le stand « Les bergers massais ». Et les plus concentrés des enfants ont pu braver les difficultés du parcours sportif avec une

balle de ping pong dans une petite cuillère sur le stand « Les gazelles ».

Un safari Poney était également au programme avec l'active participation de Kamel Hadjaz et du club de Poney de Boisemont.

La vitrine des sports représentés serait incomplète si nous ne citons les « Qualif pour Johannesburg ». En effet, avec la complicité de l'ESV, (l'association de foot de Vaux sur Seine), s'est déroulée une compétition de tirs au but. Tous les participants ont été récompensés avec une remise de médailles et les 3 premiers ont reçu, sur le podium, leur superbe coupe des mains de monsieur le Maire.

Une zone de barnums était réservée bien sûr à la restauration de nos jeunes amis avec leurs parents et pour les plus grands, à la découverte du cocktail vauvois créé par les organisateurs de la caisse des Ecoles !

Enfin, une animation musicale dans le courant de l'après-midi est venue compléter cette ambiance très colorée : Charles Ewanjé, chanteur compositeur et guitariste camerounais nous a interprété quelques-unes de ses ballades africaines extraites de son album Noix de Coco, et a aussi fait participer les enfants ! Cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, avec les divers gagnants de la tombola (le gros lot était une énorme télévision !) les gagnants du « grenier de Gambie » (le panier garni) et tous ces petits gagnants qui se pressaient au stand des lots de « la réserve du N'gonrongoro » !

Les organisateurs de la Caisse des écoles remercient tous les parents qui ont parti-



cipé activement au succès de cette belle journée. Remerciements à M. le Maire pour son soutien inconditionnel, ainsi qu'au personnel de la mairie pour leur aide au quotidien, en particulier M. Daine et son équipe, Mme Jeanroy et les bibliothécaires, aux sponsors et aux parents pour leur don de lots et de cadeaux, à Charles Ewanjé, à Eric Rapp, à Kamel Hadjaz, à Valérie Carpiet et Frédéric Grioux, aux directrices des écoles ainsi qu'aux maîtresses et maîtres pour leur implication et l'animation des stands, et enfin, à Laetitia, et l'équipe du centre de Loisirs, pour sa bonne humeur, sa créativité et sa participation ! Rendez-vous à tous pour de nouvelles aventures et de prochaines festivités... En particulier pour le traditionnel marché de Noël Vauvois !

I. Rossigneux

Le but de la kermesse est de collecter des fonds pour financer des projets pédagogiques et culturels des écoles maternelle et primaire. La recette totale de la kermesse est de 2 232 €.

Trait d'union

Vous souvenez-vous ?

« LE TRAIT D'UNION ... »

C'était une idée de Catherine Balas et d'autres... Les enfants, eux-mêmes, avaient trouvé un autre nom : « l'Aide aux Devoirs ». Ça va bien !...

Ça reste !... et merci Catherine !...

Cette association à but non lucratif s'adresse gratuitement aux enfants du primaire qui, sur proposition des professeurs et accord des parents, viennent faire leurs devoirs de 16 h 45 à 18 h les lundi et jeudi.

Après le goûter partagé tous ensemble, l'enfant et l'animateur se retrouvent pour un travail effectif.

Le but de l'association, au-delà de sa priorité : le travail scolaire proprement dit, est aussi d'aider les enfants dans le « mieux vivre ensemble » et apprendre à



être responsable de leurs études et de la vie en commun.

Cette année 2009/2010, nous avons accueilli 12 jeunes et l'ambiance était « joyeuse... »

Notre souhait est de continuer notre action et la développer si possible. Si vous avez une heure de libre le lundi et/ou le jeudi, n'hésitez pas à contacter Jean-Bossion au 01 34 92 92 62.

Soulignons également cette année, la

poursuite de l'action d'alphabétisation auprès de deux Vauxoises. Ce perfectionnement de la langue française est indispensable tant dans la vie professionnelle qu'auprès de nos jeunes enfants.

Rendez-vous à la Journée des Associations le 12 septembre à l'Espace Marcelle-Cuche !...

DV et DLB

Bobines & Bambins



L'association Bobines et Bambins a été créée en octobre 2009 par cinq mamans couturières.

Constatant la difficulté pour de jeunes mamans de s'engager sur des cours de couture (horaires peu adaptés, difficultés à trouver un mode de garde adapté en terme d'horaire et de fréquence), ainsi que l'isolement vécu parfois par les futures mamans et les mamans au foyer, l'association Bobines et Bambins a imaginé proposer des ateliers de loisir créatif au cours desquels les mères pourraient venir avec leur(s) enfant(s) non scolarisés.

Lors des ateliers, les mamans ont eu, cette année, la possibilité de découvrir

la couture, de développer leurs connaissances au contact d'autres mamans plus expérimentées, d'échanger des techniques, tout cela dans une ambiance conviviale.

Les enfants restent sous la surveillance et la res-

pensabilité de leur mère. Une pièce attenante est réservée aux plus petits qui ont encore besoin d'une sieste.

Les ateliers ont débuté en janvier 2010. L'association compte 10 adhérentes, a accueilli 12 enfants au total et a pu assurer 18 ateliers entre janvier et juin 2010 ; le nombre d'adhérentes nous a contraint à organiser des roulements, les salles actuelles n'étant pas assez grandes pour accueillir plus de 4 mamans.

De nombreux vêtements pour adultes et enfants ainsi que des cadeaux de naissance ont été créés.

Nous avons pu acheter au nom de l'association des patrons de couture mis à disposition des adhérentes. Nous avons

également effectué des commandes groupées de tissus et matériel divers.

Pour la saison 2010/2011, nous souhaitons maintenir les ateliers couture et continuer de faire découvrir ce loisir, qui allie créativité et utilité, à de nouvelles adhérentes.

Nous travaillons également à organiser un cours portant sur une technique particulière en couture, cours qui serait dès lors assuré par une personne diplômée ou très expérimentée, mais accessible à l'ensemble de nos adhérentes quel que soit leur niveau.

En fonction des désirs, connaissances et compétences de chacune, l'association envisage enfin de diversifier ses activités vers d'autres loisirs créatifs : tricot, serviettage, broderie, L'objectif étant toujours de bénéficier les unes les autres de nos expériences respectives.

Associations Bobines & Bambins

Venez visiter notre blog

<http://aufildelaseine.canalblog.com>

Contact : 06 86 26 35 73 (Cécile)

06 60 99 98 13 (Axelane)

Vaux contre le cancer



Pour soutenir la lutte contre le cancer et financer les programmes innovants de l'Institut Curie, des milliers de personnes ont réalisé des défis sportifs et financiers en 2009 au cours de week-ends de générosité et de convivialité mobilisés par l'Association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie »

En 2009, près de 15000 personnes dans plus de 100 communes, dont Vaux-sur-Seine, ont parcouru plus de 140 636 kms. 133 642 euros ont été collectés pour l'Institut Curie, qui participeront au financement d'un programme destiné à détecter les cellules tumorales circulantes.

Les médecins chercheurs ont montré l'intérêt de détecter la présence de ces cellules circulantes dans le sang ou la moelle osseuse pour prédire les risques d'évolution d'un cancer et adapter les traitements en conséquence.

Lors d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Institut Curie le 17 février 2010, les chercheurs ont commenté les avancées de leurs travaux. Une délégation vauxoise était présente, ainsi que des représentants de nombreuses communes dont les plus performantes ont reçu un trophée.

Trophée Financier : à Janze (Ile et Vilaine) 6000 participants, 37 500 €.

à Rivarennes (Indre) 464 participants, 10 430 €.

à Mareil Marly (Yvelines) 643 participants, 31 642 €.

Trophée de la meilleure progression financière 2005/2009 : à Vaux-sur-Seine +306 %.

Trophée sportif : à Ploubezre (Côtes d'Armor) 239 participants : 16 390 kms. En 2010 notre commune poursuit son action, avec la participation de nombreuses Associations locales et leurs bénévoles. Elle a débuté dès janvier avec la projection du film « Nos enfants nous accuseront » qui a connu un réel succès. Un stand à la brocante du 1^{er} mai, plus la course cycliste de Beauchamp dédiée à Vaux-contre-le Cancer, un tournoi de pétanque, une participation du CVVX lors d'une régate, et surtout la journée du 30 mai, devraient nous permettre de recueillir près de 5000 € à verser à l'Institut Curie.

Lors de cette journée, fraîche et humide nous avons eu la satisfaction d'accueillir le Professeur J-Y Pierga oncologue, faisant partie de l'équipe de chercheurs sur les cellules tumorales circulantes bénéficiaire de notre collecte.

Avec tous les autres coureurs il a suivi le circuit passant par ORPEA où les résidents tenaient le stand de ravitaillement.

Au retour, après l'arrivée de tous les concurrents et en présence de M. le Maire Julien Crespo, du Conseiller Général Michel Vignier, il a remis les récompenses aux « champions de la course » et témoigné de sa reconnaissance par une sympathique allocution.

Le marché des saveurs, avec ses 15 commerces, a manqué de clients mais l'ambiance festive créée par la formation des 25 musiciens des Sapeurs Pompiers des



Yvelines, les danses de l'ADGV et les jeux et maquillages gratuits pour les enfants ont fait oublier l'absence de soleil. Les 260 lots offerts par les commerçants, artisans, entreprises et particuliers ont ravi les heureux bénéficiaires.

Tous les acteurs de cette manifestation sont à remercier de leur présence et de leur générosité avec mention particulière aux bénévoles sans qui cette manifestation caritative ne pourrait avoir lieu.

Jean Gineste

Président de Vaux-contre-le cancer



ADGV danse, gymnastique, yoga, Qi gong

UN SPECTACLE TRÈS ATTENDU

En juin 2009, pour raison de travaux à Marcelle-Cuche, l'ADGV a failli à la tradition : pas de gala de danse. Mais les danseuses ont continué à travailler! Et le 6 juin 2010, nous avons pu assister à un spectacle de qualité.

Chacun à son niveau a pu danser avec toute la technique et la sensibilité nécessaire pour susciter l'admiration des spectateurs. Energie et grâce pour les jeunes et adultes, concentration et maîtrise du mouvement pour les plus petites.

Cécile, la chorégraphe, avait choisi cette année de donner corps et âmes aux personnages des contes traditionnels, contes qui ont ravi notre enfance ou qui l'ont terrifiée, comme l'a avoué notre présentateur, Michel. Il est vrai que les sorcières du spectacle faisaient aussi très très peur!! L'Adgv remercie tous ceux qui ont participé au bon déroulement du spectacle : régisseur, photographe, costumiers, encadrement et l'équipe technique de Vaux-sur-Seine : il n'est pas toujours facile de transformer la salle Marcelle Cuche en salle de spectacle de danse ! L'équipe de l'ADGV a été très heureuse de retrouver son public à l'espace Marcelle-Cuche. Rendez-vous pour un autre spectacle en juin 2011 et/ou juin 2012, ici...ou là!

VAUX CONTRE LE CANCER ET ORPÉA

Peut-être voyez-vous un lien lié à la santé entre l'association Vaux contre le cancer et la résidence pour personnes âgées ? Eh bien, pas du tout ! Le lien, c'est la danse aussi curieux que cela paraisse.

En effet, sur une idée de Mireille Motte, et avec l'accord de notre animatrice et des adhérents, l'ADGV a proposé un cours public de Country à la résidence Orpéa. Nos danseurs s'étaient déjà produits sur la scène de Vaux contre le cancer, comme les années précédentes.

A la résidence Orpéa, c'était la première fois. Catherine, notre animatrice, avait bien entraîné ses danseurs, tous partant pour ce cours hors du commun. Est-ce un effet de cette danse de s'ouvrir si facilement aux autres ?

La danse a réuni résidents, équipe soi-



gnante, et adhérents de l'ADGV dans un tourbillon de joie, de paix et d'amitié. Bravo aux adhérents de l'Adgv de Country mais aussi de Gym pour leur investissement et merci à leur prof Catherine et Pascale.

M. Uguen

ADGV - STAGE DE QI GONG

En 2010-2011, nous proposons
des stages le dimanche matin (sous réserve),
9 h 30 à 12 h pour préparer chaque saison.
7 novembre 2010 et 12 décembre 2010
2 mars 2011 - 22 mai 2011
26 juin 2011



Cours proposés par l'ADGV 2010-2011

NOS SALLES

- (1) Marcelle-Cuche - Grande salle
 (2) Marcelle-Cuche - Salle Séquoia
 (3) Le Cosec -

DANSES

Danse de salon, Country, modern'jazz, classique, éveil

Lundi

(1) 17 h - 17 h 45	Danse Eveil (4/5ans)	Cécile
(1) 17 h 45 - 18 h 30	Modern'jazz 1 (6/8 ans)	Cécile
(1) 18 h 30 - 19 h 45	Modern'jazz 3 (pré-ados)	Cécile
(1) 19 h 45 - 21 h	Modern'jazz 5 (adultes)	Cécile

Mardi

(3) 17 h 15 - 18 h 15	Danse classique (6/8 ans)	Cécile
(3) 18 h 15 - 19 h 15	Danse classique (niveau 1)	Cécile
(3) 19 h 15 - 20 h 30	Danse classique (niveau 2)	Cécile
(3) 20 h 30 - 21 h 45	Danse classique (niveau 3)	Cécile

Mercredi

(1) 14 h 15 - 15 h 15	Country (jeunes/adultes)	Catherine
(1) 15 h 15 - 16 h 00	Danse Eveil (4/5ans)	Catherine
(1) 17 h 30 - 18 h 30	Modern'jazz 2	Cécile
(1) 18 h 30 - 1 h 45	Modern'jazz 4 (ados)	Cécile
(1) 21 h 00 - 22 h 30	Danse de salon (sous réserve)	

GYM

Lundi

(1) 9 h - 10 h 15	Gym volontaire (adultes)	Pascale
-------------------	--------------------------	---------

Mardi

(1) 19 h - 20 h 15	Gym (adultes)	Fabienne
--------------------	---------------	----------

Mercredi

(2) 20 h 00 - 21 h 00	Gym (adultes)	Samuel
-----------------------	---------------	--------

Jeudi

(3) 8 h 45 - 10 h	Gym volontaire (adultes)	Susy
(3) 10 h 45 - 11 h 45	Gym volontaire (seniors)	Véronique

YOGA

Mardi

(2) 19 h - 20 h 15	Yoga (adultes)	
--------------------	----------------	--

QI GONG

Mercredi

(2) 19 h 00 - 20 h 15		Géraldine
-----------------------	--	-----------

FELDENKRAÏS

Vendredi

(2) 10 h - 11 h 15		Claire
--------------------	--	--------

NOS TARIFS

Entre 90 et 130 euros selon la durée du cours.

Inscription le 12 septembre
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.Reprise des cours
le lundi 13 septembre à 9 h.L'ADGV
et Feldenkraï

Pas de panique ! Ce mot est répété plusieurs fois dans l'article qui suit... de quoi le retenir!



Claire, notre professeur, a accepté de répondre à nos questions pour présenter cette discipline peu connue du public.

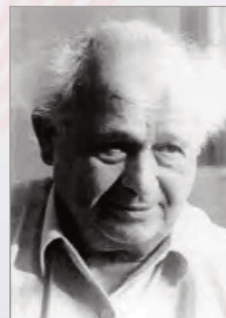
« Enseigner Feldenkraï est, pour moi, une manière de communiquer avec les gens, d'être en relation. Cette méthode offre des moyens simples et concrets d'entrer dans la sensation et l'écoute de soi. Et cette aptitude aide à être en relation avec l'environnement et les autres. J'aime l'idée que la prise de conscience de ses mouvements puisse permettre aux êtres humains de mieux se comprendre. » Claire Astruc

Qu'est-ce que la méthode Feldenkraï?

La méthode est une approche éducative de la personne en mouvement, utilisant sa globalité : corps, émotion, mental (sensations, sentiments, pensées), pour aller vers l'action, s'améliorer, améliorer sa vie.

D'où vient ce nom ?

La méthode porte tout simplement le nom de son inventeur Moshé Feldenkraï, Docteur en science, explorant les



rouages du système nerveux, et ceinture noire en judo. La pratique conjugée des Arts Martiaux et des Sciences Physiques influence sa façon de penser.

C'est là aussi, que blessé gravement au genou, il entreprend de retrouver par lui-même l'usage de ses jambes. De cette expérience naît l'idée maîtresse de sa méthode à savoir l'évidente existence de

l'unité du mental et du corps.

Comment se pratique cette discipline ?

Les cours collectifs, appelés : Prise de conscience par le mouvement (PCM), se déroulent au sol le plus souvent, ou sur des chaises. Les participants sont guidés par la voix de l'enseignant dans une série de mouvements simples et progressifs, qu'ils effectuent à leur rythme, sans compétition, ni modèle. Ces enchaînements s'organisent à partir du jeu de la répartition des appuis du corps. Chacun sent, constate, découvre la variété de réponses possibles aux incitations de l'enseignant qui ramène toujours à une approche globale du corps. C'est à travers la répartition des appuis du squelette que la personne trouve une harmonie et une fluidité dans sa propre manière de bouger.

Pour finir une leçon Feldenkrais, je propose que chacun continue à expérimenter cette connaissance plus fine de soi dans l'espace, qu'il reste en lien avec ses sensations, et développe au cours d'improvisations corporelles et créatives, son écoute, sa relation à l'autre, à l'espace, au temps, et à la musique... Se crée ainsi une disponibilité à l'égard de soi-même, des autres et de ce qui nous entoure.

Qu'est-ce qui t'a amenée à pratiquer cette discipline ?

C'est ma rencontre avec Jos Houben (professeur de mon école de théâtre Jacques Lecoq) qui avait lui-même suivi la méthode Feldenkrais. Sa manière d'enseigner était différente, il était très à l'écoute et présent avec ses élèves, capable de changer et d'adapter son cours à tout moment, il avait la faculté de nous rendre meilleurs, de nous faire apprendre non pas dans la peur, mais dans le « plaisir du jeu ». De sa pédagogie émanait une aisance et une grande liberté.

J'ai eu l'envie d'approfondir ces outils pour mon métier de comédienne, et aussi pour moi-même, puis l'envie de transmettre ce plaisir d'apprendre est survenue.

Tu as aussi créé une association de théâtre à Vaux, Soif Compagnie. Y aurait-il un lien entre les ateliers théâtre que tu proposes et la méthode Feldenkrais ?



Oui, la méthode Feldenkrais offre une grande disponibilité pour la création et le jeu.

Elle amène une fluidité et une souplesse qui aide à bouger.

En prenant conscience de ses mouvements le comédien est présent à ce qu'il fait dans l'instant.

Le fait que la méthode permette d'élargir ses choix, procure de la sérénité et de la sécurité face à l'inconnu, ce qui est très utile pour l'acteur confronté à la situation de « stress » que peut générer l'idée d'être « regardé ».

Mais cela est vrai aussi pour tout artiste (danseur, chanteur, musicien...), sportif et quiconque voulant améliorer son quotidien. Dans la vie de tous les jours, des actions simples telles que rester assis devant un ordinateur, rouler pour sortir de son lit le matin, se plier pour enfiler une chaussure, se retourner pour faire un créneau, se relever du sol, marcher, courir, etc. peuvent s'améliorer. De plus, cette prise de conscience peut éviter que certaines tensions, liées à des habitudes inconscientes, apparaissent. Ces habitudes « usent » certaines parties du corps parce qu'elles ne sont plus en relation avec l'ensemble de notre personne.

Nous avons tous la possibilité de sentir nos propres mouvements avec une grande finesse et notre corps est organisé de manière à bouger facilement et harmonieusement, mais peu d'entre nous exploitent pleinement leur potentiel de perception ou d'action.

Quels sont les bénéfices que peuvent en tirer les personnes en bonne santé et celles en moins bonne santé ?

Pratiquer cette discipline procure un bien-être et une satisfaction à tout un chacun. Elle fait prendre conscience de la différence entre ce que nous ressentons et ce que nous faisons, et améliore l'image de

soi, à tout âge ! « Que l'on se sente bien ou mal portant, il est toujours possible de mieux se porter » dit Moshé Feldenkrais.

Propos de Claire Astruc recueillis par l'ADGV.

QUELQUES TÉMOIGNAGES :

« Un jardin où l'on cultive le vivre mieux et le vivre ensemble. » Nicole

« Je ne sais pas où on va, mais on y va en douceur. » Annie

« La souplesse est contagieuse. » Michèle



Pratique en cours individuels, appelés Intégrations Fonctionnelles (IF). Dans les leçons individuelles, allongé et habillé sur une table de massage, l'élève est guidé par les mains et la voix de l'enseignant qui est à l'écoute de ce que sent la personne.

De part ce contact créé entre les deux, l'enseignant suit le schéma d'action de la personne, sans la diriger, et s'adapte à travers des mouvements « sur mesure » et précis, aux différentes possibilités d'amélioration globale de la personne.

L'expérience vécue de ce « dialogue » va produire une fluidité dans les tissus corporels dispersant les tensions qui occasionnent des raideurs articulaires, et un meilleur usage de soi lié à un sentiment de bien-être.

« Je ne cherche rien de la personne en la touchant, je sens seulement ce dont elle a besoin, qu'elle le sache ou non, et ce que je peux faire à ce moment là pour qu'elle se sente mieux. » Moshé Feldenkrais

Claire Astruc : 06 20 47 20 31

Tennis club de Vaux-sur-Seine



L'association du Tennis Club de Vaux-sur-Seine vous propose la pratique du tennis dans un cadre magnifique au Parc de la Martinière.

Ce sport s'adresse à tous et quelque soit son niveau et pour ceux qui le souhaitent, vous avez la possibilité de prendre des cours auprès des moniteurs du club.

Avec deux formules, l'Ecole de tennis pour les enfants à partir de 5 ans et les cours adultes.

Les cours débutent début octobre et se clôturent fin juin. Monsieur Christophe Dieuset, moniteur diplômé d'État, a en charge la responsabilité de l'enseignement du tennis.

L'école de tennis :

se déroule les mercredis ou les samedis hors période de vacances scolaires. Il est prévu d'effectuer 30 séances d'enseignement pour la saison.

Un tournoi annuel, première quinzaine de juin est organisé pour tous les enfants. (Remise de prix et trophées et goûter).

Les Cours adultes :

Le samedi (matin et après midi). Inscriptions et tarif auprès de Monsieur Christophe Dieuset et François Aussant (Moniteurs di-

plômés d'État).

Par trimestre pour 10 séances d'une heure 66 €.

La participation au championnat des Yvelines inter club (quatre équipes sont constituées chaque Saison).

Cette année l'équipe 1 termine 3^{ème} de sa poule à égalité de point avec les deux premiers, en 5^{ème} division. 4 victoires sur 5 rencontres

Les joueurs de l'équipe 1
Boris Gay

Classement FFT 15/4

Thomas Sutter

Classement FFT 15/5

Arnaud Veys

Classement FFT 30

Daniel Dos Santos

Classement FFT 30

On félicitera également l'équipe Femme arrivé 4^{ème} de leur division.

Les joueuses de l'équipe Féminine
Frederic Berger, Maureen Schmitt, Geraldine Choppe, Irene Edmond, Christelle Schenberg, Magali Bony, Maud Batifoulrier.

Un tournoi interne homologué par la Fédération Française de Tennis se déroule chaque année (homme et femmes) au mois de juin avec remise des prix.

Cette année les vainqueurs sont les suivants :

Tournoi Homme

Vainqueur Thomas Sutter

Finaliste Daniel Dos Santos

Tournoi Femme

Vainqueur Geraldine Choppe

Finaliste Frederic Berger

Des stages et animations sont proposés durant les vacances scolaires.

Les tarifs des cotisations pour la saison 2010/2011 ont été approuvés par l'assemblée générale et applicables au 1^{er} septembre 2010.

L'inscription à l'école de tennis donne accès à une heure de cours par semaine (pour une deuxième heure de cours un supplément de 78 € annuel sera demandé dans la limite des places disponibles).

Les inscriptions auront lieu le dimanche 12 septembre 2010 près des courts de tennis sous le Kiosque. Des tests de niveau seront organisés pour la constitution des groupes.

Pour les inscriptions ultérieures, vous pouvez vous rendre au club house pendant les heures de cours les mercredis et samedis.

Kamel Hadjaz, Président



TARIFS SAISON 2010/2011

Adultes	103 €
Couple	166 €
Jeune ou étudiant	99 €
École de tennis 1 enfant	198 €
École de tennis 2 enfants	155 €
École de tennis 3 enfants	99 €

TTCV tennis de table

Quelques nouvelles du club de Tennis de Table de Vaux-sur-Seine.

Bonne progression cette année des enfants, tant au niveau du nombre d'équipes inscrites en compétition que des résultats : cinq équipes au lieu de trois l'an dernier et des performances réalisées dans des divisions supérieures. L'équipe cadet composée de Romain Caron, Rémy Chefdeville et Romain Adde, accède aux demi-finales de la D3 (8ème de finale D4 l'an dernier). Deux équipes minimes étaient inscrites cette année en compétition : la deuxième équipe (Maxence Duchier, Valentin Ripaux et Teddy Charlot) dispute un 8ème de finale en D7 tandis que l'équipe 1 (Tom Ehret, Hugo Laforet et Enzo Scaffidi) accède aux demi-finales de la D2 (vainqueur en D4 l'an dernier). Les filles (Pauline Dore, Anthéa Laforet et Emma Strezniak) font presque aussi bien que l'an dernier en accédant aux demi-finales de la D1 après avoir participé l'an dernier à la finale. Enfin les plus jeunes, c'est à dire les benjamins (Louis Neumann et Anton Korolik), une nouveauté cette année au club, participent aux huitièmes de finale de la D3.

Bravo à toutes et à tous pour vos résultats et à l'année prochaine pour de nouvelles compétitions. Un grand merci à Stéphane Lavie, qui assurait l'entraînement des jeunes et sans qui ses résultats n'auraient pu être obtenus.

Les adultes ont eu un parcours moins enviable mais la saison prochaine s'annonce passionnante avec quelques recrues et surtout l'intégration des meilleurs jeunes formés au club. C'est en division 3 que les équipes adultes commenceront la saison 2010/2011, d'abord avec un stage de re-

prise et quelques matchs amicaux pour bien préparer la saison. Malgré une superbe dernière journée en D2, avec beaucoup d'ambiance dans la salle, nous n'avons pu éviter la descente. Mais l'essentiel restera cet esprit d'équipe que les quelques spectateurs ont également contribué à créer.

L'assemblée générale du club s'est tenue le samedi 12 juin.

Pour la saison prochaine, le bureau est inchangé : François Lecouvey (président), Olivier Laforet (Vice-président), Stéphane Lavie et Renaud Tranchant (Secrétaire et secrétaire adjoint), Luc Dore et Renaud Tranchant (Trésorier et trésorier adjoint).

Vous pouvez vous adresser à chacun d'eux pour en connaître un peu plus sur nos activités. Lors de la journée des associations du 12 septembre, nous nous relayerons pour répondre à toutes vos questions et éventuellement prendre vos inscriptions.

La saison prochaine, en plus de nos participations aux compétitions officielles, nous organiserons, comme à l'habitude, 2 ou 3 tournois ouverts à tous (inscrits en club ou non) et nous participerons à

l'opération 1^{er} pas pongiste (découverte du tennis de table par les enfants du primaire). Notre dernier tournoi de la saison a vu la victoire de Sébastien Prono sur Chady Younan au terme d'une superbe finale en cinq sets. Chez les enfants c'est Romain Caron qui s'impose devant Tom Ehret. Nous organiserons aussi des stages pour les enfants durant les vacances scolaires, rien de tel qu'un peu de ping-pong à haute dose pour progresser et conforter l'esprit d'équipe. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du dimanche 26 septembre 2010 où se déroulera la journée du Ping (opération nationale de la Fédération du Tennis de Table pour faire découvrir le tennis de table). C'est une journée portes ouvertes dans les clubs. Alors n'hésitez pas à venir en famille ou avec des amis.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du club : entraînement adulte le mercredi soir à partir de 20 h 45, le vendredi soir compétition adulte à partir de 21 h et l'entraînement des enfants, répartis en deux groupes de niveaux, le samedi de 16 h à 19 h.

François Lecouvey





La belle équipe !



Week-end à Pont-Audemer - Visite de Honfleur

ASV. Pieds de Vaux

L'Association Sportive Vauxoise (ASV) a pour objet la pratique du cyclotourisme et de la marche randonnée. Elle propose des ballades tout au long de l'année. Parmi nos sorties récentes, il faut noter un week-end à Pont-Audemer, pour les cyclotouristes et les randonneurs, le Rallye cyclotouriste Levallois - Honfleur, une sortie « cyclo » Vaux - Dieppe, le rallye cyclotouriste organisé à Vaux-sur-Seine, une randonnée parisienne de Notre-Dame au Parc Montsouris, un week-end Vosgien (en passant par l'Alsace et la Lorraine) et la marche annuelle des « Pieds de Vaux » !

Rejoignez-nous au Club de l'ASV Venez découvrir de beaux sites et paysages, et partager de bons moments de convivialité !

Renseignements :

Jocelyne Delafosse au 01 30 99 78 18



Marche des Pieds de Vaux : après l'effort, le réconfort !



2^{ème} Ravitaillement Levallois-Honfleur

Vaux Loisirs Voyages



L'Association, créée en septembre 1985 (25 ans) continue à bien fonctionner grâce à tous les adhérents qui apportent lors de toutes nos rencontres, gentillesse, bonne humeur, et fidélité.

Le café rencontre du 1^{er} lundi de chaque mois, à l'Espace Marcelle-Cuche, permet pendant deux heures de se retrouver très chaleureusement entre amis. Nous accueillons retraités et actifs quelque soit l'âge. Être adhérents c'est régler une cotisation annuelle qui permet de participer aux cafés rencontres et de recevoir les informations sur nos activités.

NOS SORTIES EN 2010

Le 14 janvier : Age tendre et tête de bois au Palais des Congrès

Le 21 janvier : Le parc Médiéval (église St Julien le pauvre, église St Séverin, Le collège des bernardins

Le 11 février - La centrale de Porcheville

Le 6 mars - Le théâtre des deux ânes

Le 11 mars : Le château de Versailles les petits et grands appartements.

Le 8 avril : Fontainebleau le château et Barbizon.

Le 17 avril : Les chœurs de l'armée rouge

Le 17 juin : Visite guidée de Laon - La caverne du dragon et le chemin des dames.

Le 28 octobre : Roberto Galbes « L'amour est un bouquet de violette ».

Le 4 novembre : Eddy Mitchell à l'Olympia Prévu en octobre - Le vieux Montmartre Prévu en septembre - Une journée en bord de mer « Dieppe » D'autres sorties sont en cours d'élaboration.

Le 4 décembre : notre soirée annuelle au Moulin de Fourges.

NOS VOYAGES EN 2010

Du 13 au 20 mai : Les lacs Italiens.

Du 4 au 16 octobre : l'Afrique du Sud

Du 13 au 16 décembre : La forêt noire

NOS PROJETS VOYAGES EN 2011

En Juin 2011 : Une croisière « Les Joyaux de la Baltique et pour les personnes préférant un circuit, celui-ci sera mis sur pied au moment de la diffusion du journal

En octobre 2011 - La Jordanie
Merci à la municipalité de la mise à notre disposition de la salle Marcelle-Cuche un lundi par mois pendant deux heures pour nos cafés rencontres.



Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti,
adjointe au maire aux Affaires sociales



Le CCAS peut vous renseigner et vous orienter vers les divers partenaires d'aide à la personne.

N'hésitez pas à les contacter directement ou à prendre les renseignements auprès de Mme Bianco à la mairie :

01 30 99 91 55.

Courriel : ccas@vauxsurseine.fr

SERVICES D'AIDES A DOMICILE :

A.L.D.S. (Association Locale de Développement Sanitaire) : 25 Avenue des Aulnes 78250 Meulan. Tél. : 01 34 74 80 60.
Courriel : alds@alds.org

CROIX ROUGE : 25 Avenue des Aulnes – 78250 Meulan. Tél. : 01 34 74 97 09.
Courriel : sam.meulan@croixrouge.fr

ADHAP SERVICES : 72, rue Paul Doumer – 78130 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 74 57 46 - 01 30 98 01 78.

Courriel : adhap78c@adhapservices.eu

DÉPARTEMENT DE SANTÉ PUBLIQUE.

Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux.

1, Quai Albert 1^{er} - 78250 Meulan.

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Accueille, aide, guide dans les démarches d'accès aux soins (CMU, AME...)

Tél. : 01 30 22 40 34.

PLAN LOCAL DE SANTÉ

Favorise une meilleure prise en charge médico-sociale.

Tél. : 01 30 22 40 35.

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Accueille, informe et écoute les adolescents, leurs parents, les couples.

Tél. : 01 30 22 43 80.

COORDINATION HANDICAP LOCALE DU VAL DE SEINE – M.D.P.H.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (78)

21, rue de la Ferme,
Quartier du Paradis - 78250 Meulan.

Tél. : 01 30 91 30 05.

Courriel : chl.valdeseine@orange.fr

MEDIATION FAMILIALE – IDFM

25, rue de la Ferme du Paradis
78250 Meulan.

Tél. : 01 34 74 79 52 - 06 76 98 07 70.

Courriel :

iledefrancemediation@orange.fr

AIDE AU LOGEMENT (18 à 30 ans) :

COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLJ)

19, Allée Pierre Panloup

78130 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 74 22 81.

Courriel : cllaj.vds@wanadoo.fr

AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH)

3 rue Porte de Buc - 78000 Versailles.

Tél. : 01 39 07 78 51.

Site : www.anah78.com

AIDE JURIDIQUE

MAISON DE LA JUSTICE

79, Boulevard Victor Hugo

78130 Les Mureaux.

Tél. : 01 34 92 73 42.

Nombreuses permanences (avocats, huis-siers ect...)

PERMANENCE DE JURISTE à la Mairie de Vaux sur Seine :

2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois
de 15 h à 18 h (sans rendez-vous).

**TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,
NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE**

Nom :

Monsieur, Prénom :

Date de naissance :

Madame, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Nombre de personnes :

pour le Banquet :

pour le Goûter :

Désire être pris à domicile :

pour le Banquet oui ☐ non ☐

Désire être pris à domicile

pour le Goûter oui ☐ non ☐

BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010

Espace Marcelle Cuhe

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐

GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

LE JEUDI 9 DÉCEMBRE 2010

Espace Marcelle Cuhe

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐

COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

POUR

1 PERSONNE

☐

POUR

1 COUPLE

☐



ASSISTANTES SOCIALES

Mmes Prigent et Maes, assistantes sociales de l'Espace Territorial de Meulan assureront des permanences sans rendez-vous au 144 rue du général de Gaulle les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 14 h à 16 h.

Calendrier des permanences : 7 et 21 Septembre, 5 et 19 Octobre, 16 et 30 Novembre, 7 Décembre

Nous espérons pouvoir annoncer prochainement la permanence d'une puéricultrice.

ECRIVAIN PUBLIC

Un écrivain public se tient à votre disposition pour vous aider dans la rédaction de tous vos courriers et documents, ainsi que dans vos contacts avec les administrations.

Prendre rendez-vous à la mairie :

Monique Bianco : 01 30 99 91 50

ATELIER MÉMOIRE

Il reste quelques places pour la prochaine session de l'Atelier des Neurones, jeunes et moins jeunes.

Inscrivez-vous au 01 30 99 91 50, pour améliorer votre capacité de mémorisation et booster vos neurones, tout en vous amusant !

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER (DE 1 A 18 ANS) 1^{er} et 2 OCTOBRE 2010

Espace Marcelle-Cuche, 89, rue du Général de Gaulle

Dépôt : Le vendredi 1^{er} Octobre : de 8 h 30 à 12 h 30 et De 13 h 30 à 19 h.

Vente uniquement le samedi 2 octobre de 8 h 30 à 16 h précises. Seuls les articles en parfait état, non démodé, seront acceptés dans la limite de 15 articles par enfant. Ne déposez que ce que vous aimeriez acheter.

10% du montant des ventes seront versés en faveur des écoles.

Reprise des invendus : Le mardi 5 octobre de 16 h 30 à 19 h.

Les invendus non réclamés le 5 octobre seront donnés au secours catholique.

DON DU SANG

Samedi 18 septembre
Espace M. Cuche 16 h 20 h



LA CNAV ET LE 3960

A compter du 1^{er} juillet 2010, il faudra composer le 3960 pour joindre la Cnav et obtenir des informations sur la retraite du régime général.

Numéro national unique de l'Assurance retraite, le 3960 remplace le 0821 10 12 14 en Ile-de-France. Son coût est celui d'un appel local.

Pour les appels venant de l'étranger ou pour les utilisateurs de box et téléphone portable, le numéro à composer est : le 09 71 10 39 60 afin de bénéficier des mêmes conditions tarifaires.

Des télé-conseillers vous accueillent de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi.

Pour accéder à des services interactifs (visualisation du relevé de carrière, régularisation de la carrière, estimation de la retraite...), connectez vous à :

www.lassuranceretraite.fr

POUR VOUS INSCRIRE AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,

REMPLISSEZ LE COUPON (AU DOS DE CES PHOTOS), DÉCOUPEZ-LE ET RETOURNEZ-LE À LA MAIRIE

36

BANQUET D'AUTOMNE dimanche 17 octobre



COLIS DE NOËL



pour ceux qui ne pourront pas
participer au Banquet

GOÛTER DE NOËL jeudi 9 décembre



LOGEMENTS

Depuis le 26 juin, les futurs locataires des logements LOGIREP du 3 bis rue du Général de Gaulle ont pu visiter et recevoir les clés des appartements.

En effet, la construction des 22 logements est terminée et chacun

va pouvoir en prendre possession. 8 appartements en F2, F3 et F4 ont pu être attribués à des Vauxois, résidant déjà à Vaux ou désirant y revenir.

Toutes les personnes ayant visité ce nouvel ensemble ont pu apprécier la clarté des appartements, le design du bâtiment et la qualité de l'environnement.



INCENDIE DU SQUARE DU TEMPLE

Trois ans après l'incendie qui ravageait six appartements au Square du Temple, le 14 juillet dernier, un drame similaire touchait le bâtiment d'en face détruisant cette fois un appartement situé au 4^{ème} étage de l'escalier 1.

L'incendie s'est déclaré vers 17 h, l'intervention rapide des pompiers et de la police a permis de secourir une mère et ses trois enfants prisonniers des flammes.

Quelques voisins venus en aide, intoxiqués par les fumées, ont été pris en charge sur place tandis que 6 policiers, eux aussi intoxiqués ont été admis en observation à l'hôpital intercommunal de Meulan-Les Mureaux.

La famille, admise au CHR de Poissy en observation, pouvait quitter l'hôpital en bonne santé, dès le lendemain de ce drame. Les pompiers quittaient les lieux 4 heures après, assurés de l'extinction totale de l'incendie, et quatre agents techniques de la commune prenaient le relais pour un premier nettoyage des escaliers afin de permettre le retour de certains locataires dans leur appartement..

De nombreux habitants du Square du Temple se retrouvaient anéantis par le souvenir de 2007 et partagés entre tristesse et colère... Venaient alors pour la municipalité et Opievoy les démarches pour assurer le relogement et l'aide d'urgence pour la famille en détresse qui a tout perdu et les deux autres familles touchées par les dégâts des eaux.

GAZ DE FRANCE

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et Gaz de France, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence et, plus récemment, fusion de Gaz de France avec Suez, pour donner naissance à un nouvel acteur, GDF SUEZ. Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, nous vous rappelons les contacts utiles.

Urgences gaz naturel

appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Raccordement au gaz naturel

appeler le GrDF au 0810 224 000 (prix d'un appel local).

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou sur le site :

www.dolcevita.gazdefrance.fr

La liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité présents dans la commune est disponible sur le site de la Commission de Régulation de l'Energie : www.cre.fr

RALLYE « LONDON TO PARIS »

PAR VAUX-SUR-SEINE

Comme plusieurs fois dans le passé, le rallye cyclotouriste « LONDON TO PARIS », au profit des anciens combattants britanniques, sera de passage dans notre commune le dimanche 5 septembre pour un arrêt repas dans le Parc de la Martinière. Environ 280 coureurs sont attendus aux environs de 11 h 30 à Vaux en provenance de Beauvais pour un départ vers 13 heures, direction Paris pour une cérémonie à l'Arc de triomphe. Rien que pour admirer l'organisation d'un tel rallye, un salut des vauxois aux cyclistes de passage s'impose.

DÉPART DU PÈRE

STÉPHANE LOISEAU

La venue de l'évêque, le 11 avril dernier, a permis à la communauté de connaître le successeur du Père Stéphane Loiseau, arrivé au terme de quatre années de présence sur le Secteur pastoral Rive droite.

A partir du 1^{er} septembre prochain, le Père Patrick Fournier, actuellement curé du secteur de Maule, sera le curé de notre secteur pastoral.

MARIANNE

La première fois que je l'ai vu, elle m'a intrigué cette Marianne avec son étoile « Russe » sur la tête et sa hache « Francisque » sur le devant... D'où vient-elle ? De Moscou ou de Vichy ? Ni l'un ni l'autre ...

C'est Angelo Francia qui, en 1874, fit son premier modèle. Son nom figure sur le coté de notre Marianne, représentée en buste à l'antique, coiffée d'une couronne de feuilles de chêne et de laurier (symbole des arts et des lettres) et d'une étoile à 5 branches (qui guide la Nation).

A la base, les initiales RF (République Française) encadrent des faisceaux de licteur (ensemble de verges d'orme ou de bouleau liées autour du manche d'une hache par des lanières de cuir croisées, date de la Rome Antique) ces derniers représentent le pouvoir exécutif.

Marianne, née au début de la République, représente la Mère nourricière qui protège les enfants de la République.

Il y a deux genres de représentation : l'une « sage » avec une couronne, l'autre « révolutionnaire » avec le bonnet Phrygien.

Jean-Pierre Doistau

**PHOTOS ET ADRESSES DES MEMBRES :
LES ASSOCIATIONS NE PEUVENT RIEN
PUBLIER SANS LEUR AUTORISATION.**

Les associations doivent prendre un certain nombre de précaution dans l'utilisation des photos prises à l'occasion des manifestations qu'elles organisent. En effet, toute personne dispose d'un droit exclusif sur son image et l'utilisation de celle-ci. Elle peut donc s'opposer à la diffusion de toute photo, sans son autorisation. Cette protection se limite dans les lieux publics aux personnes isolées et reconnaissables.

La liberté de la presse et le droit à l'information permettent dans certains cas, de limiter le caractère exclusif du droit à l'image. Une association peut ainsi utiliser les photos de personnalités connues pour des raisons d'actualité ou dans le cadre d'une réflexion ou publication historique. Ces photos doivent s'inscrire dans les stricts contextes de leur activité professionnelle et dans le respect de leur vie privée.

Pour diffuser sur leur site ou publier dans leurs revues des photos des membres de l'association, les dirigeants doivent obtenir l'autorisation écrite des personnes concernées. Si la photo a été réalisée par un photographe, ils devront aussi, en respect du droit d'auteur, obtenir l'autorisation de celui-ci, sauf à prendre le risque de poursuite pour contrefaçon.

Pour diffuser des coordonnées personnelles (adresse, téléphone, mail...) de membres de l'association, les associations devront obtenir une autorisation écrite ou tacite (l'accord est supposé tacite à défaut de réponse sous 30 jours). Les dirigeants devront, en outre, informer les membres du droit qu'ils détiennent de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles mises en ligne (voir www.cnil.fr).

Prudence



près des **Canalisations de gaz.**

Je fais des travaux, alors je fais une D.I.C.T.

(Déclaration d'Intention Commencement de Travaux)

que se soit en domaine public ou **privé**,

sous maîtrise d'ouvrage publique ou **privée**.

Envoyée à GrDF, l'exploitant des réseaux gaz, pour vérifier si je ne risque pas d'accrocher un ouvrage gaz

Par exemple, un particulier (l'entreprise qu'il fait travailler...) dans son jardin...

Un doute,... Appelez la cellule DICT de votre territoire 01 39 79 65 06/01 39 79 65 08



Art. 50 de la Loi N° 2006-1537 du 7 décembre 2006 – JORF 8 décembre 2006 reprenant les obligations du décret N° 91-1147 du 14 octobre 1991

« Le fait de procéder à des travaux à proximité d'un ouvrage de transport ou de distribution de gaz régulièrement identifié dans les cartes mentionnées à l'article 22-1 sans avoir adressé au préalable à l'exploitant de l'ouvrage concerné le dossier de déclaration d'intention de commencement de travaux constitue un délit au sens de l'article 121-3 du code pénal et est puni d'une amende de 25 000 Euros ».

Information pour votre sécurité en collaboration avec votre commune

LES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

- La Sente des Sarrazins a été refaite, en association avec la Commune d'Evrecquemont.

- Les consultations d'entreprises sont terminées, et les travaux de voirie peuvent débuter sur le Chemin des Acacias, chemin des Champeaux, le Boulevard Loiseleur, la Sente des Hauts Prés.

- Dans le dernier trimestre se dérouleront également les travaux d'assainissement sur le Boulevard Angibout, les Hauts Vals, et une partie de l'Avenue de Cherbourg.

Les riverains seront conviés à une réunion d'information et d'échanges sur ce déploiement, afin de préparer leur raccordement au réseau.

- Le comblement des galeries sous la route de Pontoise a débuté.

Rappelons qu'après l'apparition d'un fontis, le Conseil Général a entrepris la mise en sécurité de la Départementale 17 qui doit déboucher sur une réouverture de cet axe en fin d'année.



TRIBUNE D'EXPRESSION

En cette période de départ en congés, l'équipe « A Vaux Marque... ! » vous souhaite avant tout de profiter d'un repos bien mérité.

Pour notre part, nous allons également « recharger les accus », afin d'être fin prêts à affronter une rentrée municipale qui pourrait être chaude. En effet, les dossiers en cours, dont certains reflètent tantôt l'obstination aveugle, tantôt l'ignorance du bien commun dont fait preuve l'équipe municipale majoritaire, risquent bien d'assombrir le ciel vauchois à la rentrée.

On ne peut impunément exproprier d'honnêtes citoyens au nom de « l'utilité publique » et dans le même temps viabiliser des terrains privés à des fins lucratives sur le compte de ces mêmes citoyens. C'est pourtant ce qui se prépare dans le cadre du projet des Maronniers !

On ne peut impunément dilapider l'argent du contribuable dans d'innombrables acquisitions de parcelles sans aucun intérêt, et prétendre ensuite manquer de fonds pour l'agrandissement du parking de la pharmacie, dont on sait qu'il pose le problème de défense d'intérêts privés d'un élu de la majorité.

On ne peut enfin utiliser des subventions publiques pour réhabiliter des berges de Seine à un endroit où, bien qu'appartenant au domaine public, elles restent consacrées à un usage exclusivement privatif.

Nous continuerons donc à dénoncer ces pratiques douteuses, tout en soutenant celles, trop rares, qui répondent à un vrai respect du service public, sans arrière-pensées ni compromissions.

Bonnes vacances ensoleillées à tous.

Gérard Welker, Blandine Prévost, Thierry Lachaud, Corinne E Robin, Marc Bresciani

Email : contact@avauxmarque.com

Nous espérons que vous avez passé un bon séjour estival et que le retour se déroule dans les meilleures conditions.
Toute l'équipe de Vivre à Vaux ensemble vous souhaite une excellente rentrée.

*Vivre à Vaux
Ensemble*



Collecte et traitement des déchets, du nouveau...!

Une page se tourne dans l'histoire du traitement de nos déchets. En 1991, le SIVaTRU (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains) met en place un outil de compostage industriel des ordures ménagères, aujourd'hui largement amorti...

Dans un contexte peu favorable à ce mode de traitement, en raison des réticences à la fois des pouvoirs publics et des communes concernées par l'épandage du compost, le syndicat a dû renoncer à la poursuite de son exploitation.

En effet, pour répondre aux nouvelles normes de compostage industriel, de lourds investissements auraient été nécessaires et auraient conduit à un coût de traitement prohibitif. Vos élus ont donc fait le choix de l'incinération pour traiter les ordures ménagères.

Cependant, l'intérêt que le syndicat porte à la valorisation organique des déchets ménagers, dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement, l'amène à mettre à l'étude la reconversion de son outil de compostage en plateforme de compostage des déchets verts et éventuellement des déchets fermentescibles collectés à part.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOUS TOUS ?

Les déchets verts

Autant que possible, il faut éviter d'envoyer à l'incinération des déchets végétaux. Trois solutions pour s'en débarrasser :

- Les apporter à la déchèterie intercommunale du SIVaTRU à Triel-sur-Seine. A partir de septembre prochain, celle-ci vous accueillera juste à côté du Centre Cyrène. L'accès sera autorisé avec une carte d'accès qui sera délivrée lors de votre première venue, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, et sera valable de façon permanente. Nous en re-

parlerons à son ouverture.

- Adopter le compostage domestique en tas ou dans un composteur individuel. Une distribution de composteurs, accompagnée d'un mode d'emploi et de conseils, aura lieu prochainement.

- A défaut, et seulement à défaut, mettre les déchets verts dans des sacs séparés et les présenter à la collecte avec les ordures ménagères, dans la limite de trois sacs de 100L remplis aux $\frac{3}{4}$.

Le tri sélectif des recyclables (papier, carton, plastique, emballages métalliques) :

Aucun changement pour les emballages métalliques, le carton, le papier et le verre.

Le seul changement concerne les plastiques : **seuls les bouteilles et flacons sont recyclables** et donc à déposer dans le bac gris à couvercle marron. **Tous les autres plastiques, sacs et films notamment, sont à jeter avec les ordures ménagères** désormais incinérées.

Les encombrants :

Aucune modification à ce jour. Ils sont collectés une fois par mois. Un calendrier de l'ensemble des collectes (sans changement) vous parviendra prochainement.

Pour tout renseignement :

www.sivatru.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût d'une tonne de déchets non recyclables jetés par erreur dans les poubelles de tri sélectif

est 2 fois plus élevé que le coût de cette même tonne de déchets non recyclables jetée avec les ordures ménagères.

Deux conclusions s'imposent :

- En cas de doute, jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères.

- Ne jamais jeter un sac d'ordures ménagères dans un bac de tri sélectif !

Conseil municipal

extraits de la séance du 31 mai 2010

Étaient présents :

M. Julien Crespo, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Claude Bréard, Mme Corinne Robin, Mme Micheline Deleau, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Ana Monnier, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Luc-Olivier Baschet, M. Michel Le Guillevic, Mme Sylvie Leclercq, M. Marcel Botton, M. José Lerma, Mme Aurore Lancéa, M. Gérard Welker, Mme Blandine Prévost, M. Marc Bresciani, Mme Corinne-Elisabeth Robin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Gérard Moneyron, M. Didier Duchaussoy, Mme Annick Riou, Mme Naziha Benchehida, Mme Catherine Palski, Mme Martine Gardin, Mme Natacha Lemarchand, Mr Thierry Lachaud.

Pouvoirs : M. Gérard Moneyron a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard. Mme Annick Riou a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti. Mme Martine Gardin a donné procuration à M. Julien Crespo. M. Thierry Lachaud a donné procuration à Mme Blandine Prévost.

Soit : En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 23

● ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Micheline Deleau a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

● ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2010

M. Welker souhaite que soient modifiés 3 points du compte rendu de la séance précédente concernant :

- Le vote contre l'adoption du compte de gestion ainsi que celui du compte administratif porte sur le solde du budget assainissement qu'il juge trop important.
- L'adoption du budget principal primitif 2010, afin de réduire les dépenses réelles de fonctionnement, M. Welker considère qu'on pourrait réduire les dépenses avec la suppression d'un poste, celui de « garde de corps », poste occupé par Mr Bacle.
- La question de Mme Prévost relative au budget de formation des élus encore disponible et à son montant

Avec les modifications précisées, le compte rendu de la séance du 29 mars 2010 est adopté à l'unanimité.

● JURY D'ASSISES 2011 – TIRAGE AU SORT

Par arrêté préfectoral en date du 24 mars 2010, Madame la Préfète des Yvelines invite les conseils municipaux à dresser une liste d'électeurs appelés à participer au jury d'assises 2011. Le Conseil Municipal, à partir de la liste électorale, a procédé au tirage au sort de 12 électeurs, soit un nombre triple de celui des jurés appelés à siéger (4).

Liste consultable en mairie et sur le site internet.

● ACQUISITION DE TERRAINS EN ESPACES NATURELS SENSIBLES : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Crespo expose à l'assemblée que Monsieur Le Bervet souhaite céder une parcelle située à l'angle du Chemin des Feuillereys et de la rue du Bel Air, cadastrée AM 90, d'une contenance de 473 m², située en zone N et en Espace Boisé Classé.

Après négociation et selon l'évaluation des domaines, la commune pourrait acquérir cette parcelle au prix de 500 €. Cette parcelle étant située en Espace Naturel Sensible, son acquisition peut faire l'objet de financement de la part du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts, à hauteur de 80 %.

Cette parcelle sera valorisée dans le cadre de la Charte Paysagère.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M. Bresciani, Mme Robin), le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'acte d'acquisition de cette parcelle et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts.

● ACQUISITION DE TERRAINS EN ESPACES NATURELS SENSIBLES : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Crespo informe l'assemblée que M. LARQUETOUT souhaite céder 4 parcelles situées en zone N et en Espace Boisé Classé, cadastrées AC 55, AH 260, AI 141 et AK 52 d'une contenance respective de 1519 m², 630 m², 299 m² et 350 m². Après négociation et selon l'évaluation des domaines, la commune pourrait acquérir ces parcelles au prix de 1.500 €. Ces parcelles étant situées en Espace Naturel Sensible, leur acquisition peut faire l'objet de financement de la part du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts, à hauteur de 80 %.

Ces parcelles seront conservées dans leur état naturel (en zone de carrières en raison des risques d'effondrement).

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M. Bresciani, Mme Robin) le conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition de ces parcelles et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts.

● ACQUISITION DE TERRAINS EN ESPACES NATURELS SENSIBLES : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Crespo expose à l'assemblée que les conjoints BAUDON souhaitent céder différentes parcelles cadastrées A 1187 (lot A 0006), A 1195 (lot A 0002), B 364, B 1209, AH 219 et AH 264 d'une contenance totale de 3.539 m², situées en zone N et en Espace Boisé classé. Après négociation et selon l'évaluation des domaines, la commune pourrait acquérir ces parcelles au prix de 2.000 €. Ces parcelles étant situées en Espace Naturel Sensible, leur acquisition peut faire l'objet de financement de la part du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts, à hauteur de 80 %. Les parcelles seront conservées dans leur état naturel en raison des risques d'effondrement en zone de carrières.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M. Bresciani, Mme Robin) le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition de ces

parcelles et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général des Yvelines et de l'Agence des Espaces Verts.

● VENTE D'UN BIEN COMMUNAL AR 43

M. Crespo rappelle au Conseil Municipal que par arrêté en date du 7 avril 2010, le Maire a constaté l'incorporation dans le domaine communal de l'immeuble sans maître cadastré AR 43 d'une contenance de 92 m², sis Chemin des Champeaux. Un riverain, Mme Gomes, propriétaire de parcelles voisines souhaite acquérir cette parcelle au prix estimé par le Service des Domaines, soit 5.200 €.

Une autre proposition a été établie par un propriétaire de parcelles nues en vue d'un échange avec Mme Gomes, au prix de 5.000 €.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M. Bresciani, Mme Robin), le Conseil Municipal décide de céder la parcelle AR 43 au prix de 5.200 € à Mme Gomes et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

● VENTE D'UN BIEN COMMUNAL AI 77

M. Crespo rappelle que par arrêté en date du 7 avril 2010, le Maire a constaté l'incorporation dans le domaine communal de l'immeuble sans maître cadastré AI 77, d'une contenance de 241 m², sis rue du Temple.

Les riverains, Mr et Mme Mastari, propriétaires de parcelles voisines, souhaitent acquérir cette parcelle au prix estimé par le service des Domaines, soit 6.300 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de céder la parcelle AI 77 au prix de 6.300 € à Mr et Mme Mastari et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

● PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL : ADOPTION

M. Bréard expose à l'assemblée que par délibération en date du 30 janvier 2007, la Communauté de Communes Vexin-Seine a décidé d'engager la procédure d'élaboration d'un P.L.H.i, conformément aux compétences transférées dans le domaine de l'habitat.

Assistée par le Bureau d'Etudes ETHEIS, la commission « Aménagement de l'espace, transport et logement » de la CCVS a finalisé le document, adopté par délibération du Conseil Communautaire lors de sa séance du 30 mars 2010.

Les conseils municipaux de chaque commune membre doivent à présent délibérer sur le projet de P.L.H.i.

Suite à l'avis du Préfet et à l'adoption du P.L.H.i. par la communauté de Communes, les communes auront un an pour rendre leur P.L.U. compatible avec les dispositions du P.L.H.i. M. Bréard précise que l'objectif du P. L. H. i. sur la période des 6 prochaines années est la construction de 220 logements sur le territoire de la Communauté de Communes Vexin-Seine et que sont pris en compte les logements en cours de construction sur la commune de Vaux sur Seine.

M. Crespo rappelle que le prélèvement communal au titre de la loi SRU sera reversé à la CCVS pour des interventions sur le logement social sur le territoire communautaire.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal

donne un avis favorable sur le programme local de l'habitat intercommunal de la communauté de communes Vexin Seine.

● CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES : RÉFECTION DE VOIRIE

M. Couteleau expose que suite aux intempéries de l'hiver 2009/2010, la sente des Sarrazins, voirie limitrophe à la commune d'Evécquemont et à la Commune de Vaux sur Seine, connaît de nombreux désordres.

Dans le but de partager les frais de réfection entre les deux collectivités et dans un souci de planification efficace du chantier, le groupement de commandes apparaît comme le moyen le plus approprié, dont la commune de Vaux sur Seine serait coordonnatrice. Le coût s'élève entre 20.000 € et 30.000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes, approuve la convention constitutive telle que présentée et autorise le Maire à signer cette convention.

● DEMANDE D'AIDE DÉPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Mme Corinne-Marie Robin rappelle à l'assemblée que des crédits sont inscrits au budget 2010 afin de poursuivre la rénovation des écoles maternelle et primaire.

Il est ainsi prévu de procéder au remplacement de fenêtres dans la partie ancienne du bâtiment de l'école primaire, au 87, et à la réfection des salles et couloirs qui en découlent, l'ensemble des travaux est estimé à 124.000 € HT.

Le département des Yvelines subventionne tous les travaux de construction, d'extension, de réhabilitation ou de restructuration des écoles maternelle et primaire, à hauteur de 15 %, du montant HT des travaux, avec un plafond de dépense subventionnable de 550.000 € HT par an.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines au titre des travaux de grosses réparations dans les écoles.

● FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Couteleau rappelle au Conseil Municipal que, face à une recrudescence de faits de délinquance de voie publique (dégradations de biens privés ou lieux publics, vols à la roulotte, vols avec violence) sur les parkings publics, aux abords de la gare S.N.C.F. et dans l'espace public aux abords des équipements communaux (bibliothèque, salle des fêtes, terrains de grands jeux...), des crédits ont été inscrits au budget 2010 afin de mettre en place un système de vidéo-protection composé de 8 caméras, pour un montant d'environ 100.000 €.

Le système envisagé prévoit le transfert des images filmées au Centre de Supervision Urbaine (C.S.U.) des Mureaux. En application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le gouvernement consacre une partie des crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance au financement de la vidéo-protection.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à sol-

Conseil municipal

extraits de la séance

du 31 mai 2010 (suite)

liciter auprès de la Préfecture des Yvelines une subvention au titre du F I P.D. pour la mise en place d'un système de vidéo protection.

● CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE : RÉSERVE PARLEMENTAIRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. Larcher, Président du Sénat, a souhaité accompagner la commune sur un projet d'intérêt général.

En effet, une subvention exceptionnelle peut être attribuée au titre de la réserve parlementaire en vue de la réalisation de projets d'investissement pour la mise en œuvre d'un projet d'intérêt général.

Ainsi, M. Gérard Larcher, en liaison avec M. Dominique Braye, sénateur, souhaite accompagner financièrement le projet de construction de la nouvelle Mairie, en allouant une subvention exceptionnelle d'un montant de 50.000 € H.T.

M. le Maire remercie M. le Président du Sénat M. Larcher de sa bienveillance à l'égard de la commune.

A la majorité (5 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, Mme Prévost, M Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin), le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention exceptionnelle de l'Etat.

● JEUX POUR ENFANTS DANS LE PARC DE LA MARTINIÈRE : DEMANDE DE SUBVENTION

Mme Corinne Marie Robin rappelle à l'assemblée que des crédits sont inscrits au budget 2010 afin de procéder au remplacement des jeux existants dans le parc de la Martinière.

En effet, compte tenu de l'affluence sur l'aire de jeux, il importe de renouveler le mobilier. Sur proposition de la commission scolaire, le coût d'acquisition s'élève à près de 20.000 € H.T.

Le Parc Naturel Régional du Vexin Français, dans le cadre du dispositif « mobilier public », subventionne ce type d'acquisition, à hauteur de 60 % du montant H.T. des dépenses plafonné à un montant subventionnable de 30.000 € H.T. selon des critères spécifiques : jeux en bois massif, composants recyclables, prise en compte du cadre environnant...

A l'unanimité, le Conseil Municipal d'autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

● TRANSPORTS SCOLAIRES : SUBVENTION 2010-2011

Mme Corinne Marie Robin rappelle que par délibération en date du 21 mai 2008, le Conseil Municipal a fixé à 43,50 €, la subvention municipale attribuée aux familles des collégiens et des lycéens de l'Enseignement Public utilisant les transports en commun pour fréquenter leur établissement.

Par délibération en date du 14 décembre 2009, le Conseil Mu-

nicipal a décidé de maintenir ce montant à 43,50 €.

La commission scolaire propose de geler le montant de la subvention.

A la majorité (4 voix contre : M. Welker, M. Lachaud, M. Bresciani, Mme Corinne Elisabeth Robin) le Conseil Municipal maintient le montant des subventions pour les transports scolaires à 43,50 €.

● RÈGLEMENT COMMUNAL DE PUBLICITÉ : RÉVISION

M. Bréard présente le règlement spécial de publicité qui permet aux communes d'adapter localement la réglementation nationale aux particularités paysagères et économiques.

La commune de Vaux sur Seine s'est dotée d'un règlement communal de publicité le 27 septembre 1993.

Celui-ci a institué 4 zones de publicité restreinte sur la R.D.190, en fonction de la proximité des immeubles inscrits au titre des Monuments Historiques.

Cet arrêté municipal régit l'affichage de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes.

Par délibération, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'opportunité de réviser le règlement et saisir le Préfet pour constituer un groupe de travail, présidé de droit par le Maire, composé, d'une part, en nombre égal, de membres du Conseil Municipal et de fonctionnaires de l'Etat (voix délibératives) et d'autre part, s'ils en font la demande, de membres de chambres consulaires, de membres d'associations agréées de protection de l'environnement ainsi que de représentants de professionnels de l'affichage.

Après élaboration, le projet de règlement sera soumis pour avis à la commission départementale des sites et à l'approbation du Conseil Municipal.

Sur proposition de la commission d'urbanisme, 4 élus du Conseil Municipal participeront au groupe de travail. Après appel à candidature en séance, sont désignés membres du groupe de travail, outre le Maire, membre de droit : M. Bréard, Mme Leclercq, M. Baschet et M. Bresciani.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de prescrire la révision du règlement communal de publicité et demande au Préfet la constitution d'un groupe de travail.

● TAXE D'URBANISME : DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

M. Bréard expose à l'assemblée qu'un administré, titulaire d'un permis de construire pour une extension, a rencontré des difficultés financières pour s'acquitter de la taxe locale d'équipement et a sollicité de la Trésorerie un échelonnement de paiement.

Sa dette étant à présent soldée, cet administré sollicite une remise gracieuse des pénalités de retard, lesquelles s'élèvent à 41 €. La Trésorerie des Mureaux a émis un avis favorable.

Conformément à l'article L.251 A du Livre des Procédures Pénales, les assemblées délibérantes des Collectivités Territoriales sont compétentes pour accorder ce type de remise gracieuse.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder la remise totale de la pénalité de 41 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Communauté de Commune Vexin Seine (CCVS)
 01 30 99 06 07
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Gendarmerie 01 30 99 48 66
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
EDF Les Mureaux Dépannage gaz 0 810 433 095
 Dépannage électricité 0 810 333 095
SPI Environnement 01 39 70 20 00
SNCF gare 01 34 74 09 38
S^e navigation de la Seine 01 30 37 06 33

Santé

Centre méd. d'Évecquemont 01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie du Pré Coquet 01 34 74 09 60
Maison méd. de garde des Mureaux FAIRE LE 15
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60
Dentistes
D^s Miled Stephan, Brochery 01 34 74 94 50
Garde (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21
Infirmières
M^{me} Saulay 01 30 99 20 21
M^{me} Devaux 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76
Kinésithérapeutes
E. André, T. Muller
 01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13
J. Burlot 01 34 74 40 31 & 06 07 39 20 46

Médecins

D^r Guillemeuf 01 34 74 14 20
D^s Malavialle, Moreau, Sevestre 01 34 74 64 44
Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78
Pédicure - Podologue
Cédric Scholer
 01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00
Psychothérapeute
M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73
Psychologue clinicienne
M^{me} Pasquet-Chambon 01 34 74 81 32

Animaux

Fourrière canine (SACPA) 01 47 98 43 72
Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
Centrale canine 01 49 37 54 54
Oasis Chenil Mantes 01 30 94 06 80
SPA 01 47 98 57 40
SPA Hermeray animaux non tatoués 01 34 83 50 28
SPA Mantes/Buchelay 01 30 33 38 04
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

D^r Giorgi 01 39 70 62 90
D^s Robinson, Sourceau 01 34 74 66 00
Clinique Vét. Mantes-la-Jolie 01 30 33 24 25
SOS Vét. 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30

Divers

Dépannage auto Neumann 01 34 74 21 12
Pompes funèbres : Meulan 01 34 74 97 65
 01 30 22 09 02 - Les Mureaux 01 34 74 04 47
Taxis : Anne-Marie 06 86 43 50 61
M. Vilas 01 39 74 02 84

Services municipaux

Mairie 01 30 99 91 50
 contact@vauxsurseine.fr
 www.vauxsurseine.fr
Police municipale 06 72 91 18 82
 06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79
Ateliers municipaux 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cosec 01 34 74 43 80
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87 01 34 74 00 19
École primaire du 144 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77
Orangerie 01 30 22 25 92
Restauration scolaire 01 34 74 72 93
Salle des associations 01 34 74 53 91

Social

ANPE 01 30 22 90 90
Emplois-Services 01 30 99 06 07
CPAM 01 34 92 88 30
accueil à domicile 01 30 74 52 13
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
Permanence sociale 01 34 92 87 20
PMI 01 34 92 87 20

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09
Pasteur Luc Olekhnovitch 01 34 74 33 00

ACCADRA

M^{me} Marta Bentkowski 01 30 99 11 09
ADGV (Danse - gymnastique - yoga)
 M^{me} Nicole Pertat 06 63 65 21 32
AFAPEO (Tai chi chuan & Qi gong)
 M. Sylvain Schneyder 06 11 94 24 06
ASPIC 78
 M. Bresciani 06 19 22 17 89
Association Go-Am, Ung-No Lee
 M. Young-Sé Lee 01 34 74 37 27
AOCGE (Ornithologie)
 M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45
ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)
 M^{me} Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18
ATCV (Tennis)
 M. Kamel Hadjaz : 06 14 48 04 62
Atelier dessin, pastel, peinture
 M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04
AVRIL
 M^{me} Martine Mouriers 01 30 99 64 43
AVSM (Sports motocyclistes)
 M. Laurent Maunoir 06 15 95 20 40
Amicale des donateurs de sang
 M^{me} Odette Bréard 01 34 74 29 51
Bobines & Bambins
 Nathalie Alexandre 06 86 26 35 73
Croix-Rouge
 M. J.-C. Caroff 01 30 99 00 10

ASSOCIATIONS VAUXOISES



CSV (Pétanque)
 M. Alain Skadarka 01 30 99 07 19
CVVX (Club de voile)
 M. Yannick Billard 01 30 99 06 26
Ecole de Musique Frédéric Chopin
 Sébastien Fontaine 06 72 22 54 90
Entre Seine et Jardins
 M^{me} Caroline Viannay 06 29 62 86 63
ESV (Football)
 M. Eric Rapp 01 34 74 62 80
FNACA (Anciens combattants)
 M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70
Handicap Prévention
 Thierry Chefdeville 06 86 28 16 93
Judo-club
 M. Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72
Karaté do Shotokan - École Omnisports
 M^{me} Marlène Mercier 06 10 51 52 46
La Saint-Hubert (Chasse)
 M. Daniel Rousseau 01 30 99 87 31

Mosaïque et petits Cailloux

M^{me} Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45
Musica Vaux association Léon Barzin
 M. J-L Lépinoy 06 88 76 14 75
Passeport Jeunes
 M^{me} Gardin 01 30 91 98 35
Rencontres philosophiques
 M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80
Secours catholique
 Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24
Seine en coulisse (Théâtre)
 M. Badetz 01 34 92 70 26
Soif compagnie (théâtre)
 Claire Astruc 06 20 47 20 31
Sous le baobab
 Sophie : 01 30 99 24 90
Trait d'union (Aide aux devoirs)
 M. Jean Bosson 01 34 92 92 62
TTCV (Tennis de table)
 M. François Lecouvey 01 39 70 98 18
Un nouveau souffle pour nos enfants
 M. Dominique Ragot 01 34 74 16 41
Vaux contre le cancer
 M. Jean Gineste 01 34 74 95 25
VLV (Vaux Loisirs Voyages)
 M^{me} Christiane Lagier 01 34 74 16 20
Vocalises (Chorale)
 M^{me} Lemaître 01 34 74 16 03

